



**HAL**  
open science

## Marges et espaces blancs dans le manuscrit arabe des Mille et Une Nuits d'antoine Galland

Margaret Sironval, Lahcen Daaïf

► **To cite this version:**

Margaret Sironval, Lahcen Daaïf. Marges et espaces blancs dans le manuscrit arabe des Mille et Une Nuits d'antoine Galland. Christian Müller; Muriel Roiland-Rouabah. Les non-dits du nom : onomastique et documents en terres d'Islam : mélanges offerts à Jacqueline Sublet, Presse de l'IFPO, pp.85-126, 2013, 978-2-35159-167-3. 10.4000/books.ifpo.5713 . halshs-02102915

**HAL Id: halshs-02102915**

**<https://shs.hal.science/halshs-02102915>**

Submitted on 17 Apr 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de  
**Christian MÜLLER**  
et Muriel ROILAND-ROUABAH

# Les non-dits du nom

## Onomastique et documents en terres d'Islam



*Mélanges offerts à Jacqueline Sublet*

# LES NON-DITS DU NOM

Onomastique et documents en terres d'Islam

Mélanges offerts à Jacqueline Sublet



Jacqueline Sublet

*INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT*

SYRIE - LIBAN - JORDANIE - IRAK - TERRITOIRES PALESTINIENS

# LES NON-DITS DU NOM

Onomastique et documents en terres d'Islam

Mélanges offerts à Jacqueline Sublet

sous la direction de  
Christian Müller et Muriel Roiland-Rouabah

*Ouvrage publié avec le concours  
du ministère des Affaires étrangères (DGMDP) et du  
Centre national de la recherche scientifique (UMIFRE 6, USR 3135)  
et  
avec le soutien de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT)*

Presses de l'ifpo

Damas - Beyrouth

2013

Études arabes, médiévales et modernes

PIFD267

Directeur des publications de l'Ifpo

Eberhard KIENLE

Directeur de la collection

Bruno PAOLI

Presses de l'ifpo

Responsable : Nadine MÉOUCHY

Site de Beyrouth

Infographie et PAO : Rami YASSINE

Technicien supérieur PAO : Antoine EID

Site de Damas

Techniciennes PAO

Lina KHANMÉ-SBERNA

Nadima KREIMEID

Rana DARROUS

Diffusion

Coordination et diffusion générale Liban et étranger : Lina NACOUZI

Diffusion Syrie : Lina CHAMCHIKH, Fatina KHOURY-FEHDE

Diffusion Jordanie : Mohammed KHALAF

*Révision bibliographique : Dhuane FABBRIS*

**Mots-clefs :** Onomastique ; Islam médiéval ; histoire médiévale ; manuscrits arabes ; littérature arabe ; magie islamique ; grammaire arabe ; documents arabes légaux ; al-Andalus ; bibliothèques islamiques ; *les Mille et une Nuits*.

**Key words :** Onomastic; medieval Islam; medieval history; arabic manuscripts; arabic literature; islamic magic; arabic grammar; legal arabic documents; al-Andalus; islamic libraries; *The Thousand and One Nights*

© 2013, INSTITUT FRANÇAIS DU PROCHE-ORIENT

B.P. 11-1424 Beyrouth, Liban

Tél./Fax : + 961 (0)1 420 294

[www.ifporient.org](http://www.ifporient.org)

Courriel : [diffusion-ifpo@ifporient.org](mailto:diffusion-ifpo@ifporient.org)

PIFD267

ISSN 0708-2506

ISBN 978-2-35159-167-3

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2013



## REMERCIEMENTS

Nous remercions Denise Aigle qui est l'initiatrice de ce volume ainsi que tous les relecteurs anonymes et qui le resteront !



## SOMMAIRE

---

André MIQUEL	Préface	9-10
Jacqueline SUBLET	Bibliographie	11-14

### MANUSCRITS ET DOCUMENTS

Donald S. RICHARDS	Three (twelfth-century ?) guarantees issued for the monks of St Catherine's Monastery in Sinai	15-28
Françoise MICHEAU	La calligraphie du <i>Kitāb al-diryāq</i> de la Bibliothèque nationale de France : entre sens et esthétique	29-52
David J. WASSERSTEIN	Evidence, methodology and history : on the date and interpretation of an alleged Arabo-Islamic inscription of medieval al-Andalus-Morocco	53-66
Arianna D'OTTONE	La bibliothèque d'un savant yéménite du XIII <sup>e</sup> siècle d'après une note manuscrite autographe	67-84
Lahcen DAAÏF Margaret SIRONVAL	Marges et espaces blancs dans le manuscrit arabe des <i>Mille et Une Nuits</i> d'Antoine Galland	85-126
Abdelouahad JAHDANI	Recette andalousienne : fabrication de couleurs, de mèches, d'encre et de savon	127-144
Allaoua AMARA	Communautés oasiennes et tradition manuscrite arabe : l'exemple des collections privées des Ouled Saïd au Gourara (Algérie)	145-160
Jean-Louis TRIAUD	Deux bibliothèques arabo-islamiques en Côte d'Ivoire au début du XX <sup>e</sup> siècle	161-246

## L'ONOMASTIQUE

Yūsuf RĀĠIB	Esclaves et affranchis trahis par leur nom dans les arts de l'Islam médiéval	247-302
Pierre LARCHER	Le nom propre dans la tradition grammaticale arabe	303-318
Mohammed Hocine BENKHEIRA	Onomastique et religion : à propos d'une réforme du nom propre au cours des premiers siècles de l'Islam	319-356
Catherine MAYEUR-JAOUEN	La cigogne : ses noms, ses visages, ses voyages	357-374
Thierry BUQUET	Nommer les animaux exotiques de Baybars, d'Orient en Occident	375-402
Christian MÜLLER	Le nom propre à géométrie variable : nommer et être nommé dans les actes du Ḥaram al-Šarīf de Jérusalem (VIII <sup>e</sup> /XIV <sup>e</sup> siècle)	403-436
Jean-Pierre MOLÉNAT	Les noms des mudéjars revisités, à partir de Tolède et du Portugal	437-460
Gilles VEINSTEIN	Les nouveaux noms des recrues du <i>devşirme</i> ottoman	461-468
Nathalie CLAYER	Un élément sur la nationalisation des noms dans l'Albanie de l'entre-deux-guerres	469-480

## LITTÉRATURE ET HISTOIRE

Daniel GIMARET	Bibliographie d'Ibn Ḥuzayma. Données et hypothèses	481-490
André MIQUEL	Muqaddasī et ses mots	491-496
Abdallah CHEIKH-MOUSSA	De la « communauté de salut » à la « populace ». La représentation du « peuple » dans quatre Miroirs arabes des Princes (VIII <sup>e</sup> -XIII <sup>e</sup> s.)	497-524
Monik KERVRAN	La mosquée de Ġalāl al-Dīn Ḥwārazm Šāh à Damrīlā, dans les bouches de l'Indus	525-546
Avner GILADI	Toutes les femmes d'al-Saḥāwī : quelques remarques sur le <i>Kitāb al-nisā'</i> (« Le Livre des femmes »), comme source de « l'Histoire intime » des sociétés musulmanes médiévales	547-566
Jean-Claude GARCIN	Enquête d'historien sur un conte des <i>Mille et Une Nuits</i> . <i>Uns al-Wuġūd et al-Ward fī l-akmām</i>	567-584
Alexandre POPOVIC	L'étude de la magie chez les musulmans de Bosnie-Herzégovine à l'époque de l'occupation austro-hongroise (1878-1918)	585-608

## MARGES ET ESPACES BLANCS DANS LE MANUSCRIT ARABE DES MILLE ET UNE NUITS D'ANTOINE GALLAND

Margaret SIRONVAL et Lahcen DAAÏF<sup>1</sup>

---

### INTRODUCTION

Étant donné que toute écriture possède des codes propres, des signes distinctifs et des symboles particuliers, les marques de possession, qui constituent les premiers exemples d'authentification de ce qui est écrit dans un manuscrit, sont apparues avec les sceaux, pour prendre ensuite l'aspect de blasons et d'enseignes. Dans les manuscrits arabes, elles correspondent à un nom propre, celui du transmetteur qui permet d'authentifier la copie de tel ou tel acte<sup>2</sup>. Or, le nom de ces transmetteurs est un récit de vie, « il est lié étroitement au *dār al-islām*, la terre d'Islam dont il reflète l'étendue et l'évolution<sup>3</sup> ». Ainsi, la transmission procède géographiquement, elle prend la forme de trajets pour faire histoire, puis elle circule pour faire souche et patrimoine, mais ne s'aventure au loin que pour accroître ses chances de ne pas mourir. Cette lecture des documents médiévaux arabes, se faisant selon diverses modalités codifiées, donne un éclairage vivant à ces textes, ce que J. Sublet appelle « un aspect de l'histoire sociale du monde musulman médiéval<sup>4</sup> ». Dans ces derniers documents, les noms des personnages « transmetteurs » sont inscrits le plus souvent dans les marges. Leur mémoire auditive, très développée, était souvent aidée par le rythme de formules qui leur permettait de retenir ce qu'ils lisaient en l'entendant dire. Il est certain que par la suite, ces hommes auraient conçu difficilement que le texte écrit pût acquérir son autonomie par rapport à la parole.

Mais où trouve-t-on donc ces témoignages ? Après déchiffrement de plusieurs manuscrits, aussi bien le texte que l'autour du texte, J. Sublet a mis en évidence le contenu de ses marges, et de ses pages aux espaces blancs couverts d'écriture<sup>5</sup>. Dans ces lieux du

---

1. Cet article a pour origine la communication de M. Sironval à l'IRHT (1999) : « Page vide ou frontispice : l'exemple des *Mille et Une Nuits* ». Le déchiffrement et la traduction des inscriptions ont été effectués par L. Daaïf, ce qui nous a permis de réaliser ensemble cette analyse qui renouvelle l'approche de l'histoire de la transmission des *Mille et Une Nuits*.

2. SUBLET, 1991.

3. SUBLET 1996, n° 226, p. 98.

4. *Ibid.*, p. 99.

5. SUBLET 1988, p. 109-111.

manuscrit, elle a mis en lumière les mécanismes de la transmission. C'est là que se trouvent les traces matérielles de l'acte de transmettre : les certificats d'audition, les licences d'enseigner et autres manifestations écrites de la transmission du savoir <sup>6</sup>.

Y avait-il des repères semblables dans le manuscrit des *Mille et Une Nuits* de Galland, à l'exemple de ces espaces blancs dont J. Sublet a publié maintes reproductions dans ses publications ?

#### LE MANUSCRIT DES *MILLE ET UNE NUITS* D'ANTOINE GALLAND

Rappelons tout d'abord que le manuscrit de Galland comporte trois volumes déposés à la Bibliothèque nationale sous les cotes suivantes : Ms. arabe 3609, Ms. arabe 3610, Ms. arabe 3611. L'examen attentif des folios de ces trois volumes a fait apparaître, dans plusieurs d'entre eux, une mise en place similaire à celle des pages des manuscrits arabes dont les espaces, laissés en blanc par le scribe, étaient recouverts d'inscriptions en tous sens. Ne serait-il pas inopportun de se demander si ces espaces étaient expressément destinés à cet usage dans ces volumes ? On est fortement tenté d'y répondre par l'affirmative si tant ait été le cas dans la plupart des manuscrits médiévaux. Mais s'agissant des trois volumes en question où les contes des *Nuits* se succèdent sans laisser d'espaces blancs, il n'y a que six folios qui soient occupés par des inscriptions. Bien qu'on ne puisse se prononcer sur les raisons qui ont déterminé le choix de ces espaces, il en existe au moins une, puisqu'elle leur est tous commune : à l'exception de la première planche qui correspond à la première page du livre, toutes les autres sont intercalées entre la fin d'une nuit et le début d'une autre, laissant intactes les marges du texte. En revanche, les marges des espaces blancs, tout comme les marges avoisinantes sont investies par des inscriptions qui s'y prolongent, ce qui laisse penser que ces espaces blancs incluent leur marge. Ce à quoi est due cette différence ne saurait être étranger au fait que la marge de tout espace blanc est à considérer comme partie intégrante de celui-ci.

La similitude sur le plan formel entre les contes des *Mille et Une Nuits* et les ouvrages de transmission du savoir religieux et ses connaissances annexes y compris l'*adab* en général, mérite d'être soulevée. Elle ne s'arrête certainement pas aux espaces laissés en blanc, puisqu'elle inclut aussi toute la présentation matérielle ainsi que l'organisation des matières du livre. Il y aurait lieu de parler, non plus de similitude, ce qui semblerait aller de soi, mais plutôt de l'unité de la forme du livre tout au long du moyen âge arabe, sans en excepter les *Mille et Une Nuits* et les marques de lecture qui y sont incluses. Et pour nous en tenir à un exemple significatif, voyons de près un des monuments de la littérature arabe, la fameuse encyclopédie de l'*adab*, *Le livre des chansons*, *Kitāb al-Aġānī*, d'Abū l-Faraġ al-Iṣfahānī (m. 356/967) <sup>7</sup>, dont nombre de passages et contes recourent ceux des *Mille et Une Nuits*. Cet ouvrage ne nous est pas parvenu dans sa totalité, d'où l'importance capitale

6. SUBLET 2001, p. 228.

7. Abū l-Faraġ al-Iṣfahānī, *al-Aġānī. 'An ṭab'at Būlāq al-aṣliyya*, 11 vol., Beyrouth, Ṣalāḥ Yūsuf al-Ḥalīl et Dār al-fikr li-l-ġamī, 1390/1970.

de la découverte récente, par A.F. Sayyid, de deux autres volumes du manuscrit<sup>8</sup>. Son antériorité ne laisse aucun doute, car il fut écrit et achevé par son auteur bien avant les *Nuits*, qui, eux, ne parviendront à leur forme actuelle que des siècles plus tard, et devint ainsi l'œuvre maîtresse d'*adab* prisée aussi bien en Orient qu'en Occident musulman. Les neuf volumes disponibles actuellement sur les vingt que compte à l'origine l'ouvrage *al-Aġānī* portent de nombreuses marques de lecture et de possession, signées de la main de plusieurs personnages. Il s'agit soit d'inconnus du milieu du savoir, tel ce personnage du nom de Darwīš qui figure dans plusieurs d'entre elles à des dates successives (1016 et 1017 de l'hégire), se donnant toujours cette même épithète de *faqīr*, soit d'hommes savants célèbres, tels le traditionniste šāfi'īte Ibn Ḥaġar al-'Asqalānī (m. 852/1448), ou le cheikh d'al-Azhar, Ḥasan al-'Aṭṭār (m. 1250/1835)<sup>9</sup>, maître du réformiste Rifā'a al-Ṭaḥṭāwī. La marque de lecture de Darwīš se réduit à une expression lapidaire *marra 'alayhi al-faqīr* (il a été parcouru par le pauvre envers Dieu), indiquant par là que sa lecture était rapide et parcellaire ; quant à celle d'Ibn Ḥaġar, elle emprunte la formule classique *ṭāla'ahu al-faqīr* (le pauvre envers Dieu l'a attentivement lu), suivie de son nom et d'une prière personnelle. Par conséquent, les expressions employées dans cet ouvrage ne diffèrent pas de celles qui figurent dans les marges des *Nuits*, ainsi que nous le verrons plus loin : leurs éléments sont structurés à l'identique, et occupent presque les mêmes endroits laissés quelquefois expressément à cet usage.

Les *Nuits* ont été connues en Occident par le biais de la traduction d'Antoine Galland<sup>10</sup>, plus précisément une adaptation en langue française, qui fait venir en 1701, par l'intermédiaire d'un « ami alépin », difficilement identifiable, un manuscrit des *Mille et Une Nuits*. C'est le plus ancien manuscrit connu de ces contes arabes, qui serait à l'origine composé de quatre volumes, dont la copie remonte au xv<sup>e</sup> siècle de l'ère commune. Toutefois, seuls les trois premiers qui renferment 281 nuits, ont été conservés, et se trouvent actuellement à la BnF sous les n° ARA 3609-3611<sup>11</sup>.

Les histoires racontées par Šahrazād jouissent du statut d'un acte de mémoire indéfectiblement lié à l'oralité qui en exprime l'étendue stylistique et en façonne l'aspect poétique. Derrière la parole de cette dernière et celle des conteurs qui ont transmis les contes, il ne faut pas perdre de vue les scribes qui, siècle après siècle, les ont écrits, enregistrés, remaniés et recomposés. La transmission écrite et orale des *Mille et Une Nuits* revêt des formes mêlées, mais aussi loin que nous remontions dans le temps, seuls les manuscrits témoignent du texte ou des textes. Tout incomplet qu'il est, le manuscrit Galland ouvre et fonde l'aventure de la tradition manuscrite des *Mille et Une Nuits*.

Au regard de la transmission du texte des contes des *Mille et Une Nuits*, le manuscrit Galland, précisons-le, ne comporte pas de marque d'origine, ni de noms de possesseurs.

8. Il s'agit des 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> volumes ; voir SAYYID 2006, p. 155-167.

9. Celle du premier, *ibid.*, p. 163, celle du second, p. 171.

10. Antoine Galland a publié les *Mille et Une Nuits, contes arabes, mis en français*, en douze volumes, entre les années 1704 et 1717. Sur les traductions des *Mille et Une Nuits*, voir ELISSÉEF 1949, p. 69-84 ; LARZUL 1996.

11. L'ancienne cote 1508 a été donnée au premier volume (ARA 3609), et la cote 1506 au troisième (ARA 3611). Au sujet du nombre de volumes manuscrits reçus par Galland (trois, quatre ou cinq selon ses diverses déclarations), voir l'introduction de M. Mahdi, *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. III, p. 23-27.

Quel était donc le contenu de ces inscriptions qui ont échappé jusqu'ici à la vigilance des spécialistes ? Seul feu Muhsin Mahdi, dans son édition commentée du manuscrit Galland, en a fait systématiquement mention, et les a transcrites, mais sans y consacrer une étude approfondie, car tel n'était pas l'objet de son travail.

Toutefois, cette étude doit beaucoup à cette première édition commentée<sup>12</sup> du manuscrit des *Mille et Une Nuits* d'Antoine Galland (1646-1715) par Muhsin Mahdi, qui a minutieusement répertorié chacun des folios des trois volumes du texte arabe en tenant compte des pages comportant des inscriptions marginales<sup>13</sup>. Aussi, son édition nous a également facilité l'accès tant au texte des contes qu'aux fragments de textes annexes sur lesquels nous avons porté notre propre analyse.

Cette étude porte sur six planches bien distinctes qui figurent dans chacun des trois volumes du manuscrit Galland, numérotées par Mahdi dans l'ordre suivant :

- Planche 1, Ms. arabe 3609, fol. 1r ;
- Planche 6, Ms. arabe 3610, fol. 60v ;
- Planche 7, Ms. arabe 3610, fol. 64v ;
- Planche 8, Ms. arabe 3610, fol. 65v ;
- Planche 9, Ms. arabe 3610, fol. 67v ;
- Planche 10, Ms. arabe 3611, fol. 20v.

Chacune de ces planches contient plusieurs marques de lecture, écrites par des personnes qui ont lu et conservé ces *Nuits*, commentent parfois leur contenu, inscrivent une date en mentionnant le lieu de leur signature.

En quoi consistent au juste ces marques de lecture ? Avant de figurer dans le manuscrit des *Mille et Une Nuits* de Galland, on trouve ces marques en abondance dans la production historiographique arabe. Elles sont situées dans les espaces et les marges laissées en blanc dans lesquels interviennent librement, par écrit, scribes, copistes et lecteurs afin de donner leur appréciation personnelle, exprimer leurs opinions sur la qualité comme sur la lisibilité du texte, mais également sur les idées et les enseignements que renferme l'ouvrage. Généralement, on reconnaît facilement celles-ci à ce qu'elles débutent souvent par la formule arabe consacrée *ṭāla'ahu* ou *ṭāla'a fīhi* ([il] l'a lu ou a lu dedans) que l'on croise habituellement dans les ouvrages de type historiographique et administratif dont nous disposons en quantité<sup>14</sup>. Elles peuvent occuper les marges d'une page, de préférence à droite, mais aussi en haut et en bas de la page, comme elles peuvent entièrement monopoliser les pages laissées en blanc dans le manuscrit. Ces marques de lecture ne se limitent pas uniquement à la formule évoquée précédemment, puisqu'elles sont

12. *Kitāb al-fayla wa-layla, min uṣūlihi l-'arabiyya al-ūlā. Ḥaqqaqahu wa-qaddama lahu wa-'allaqa 'alayhi*, éd. M. Mahdi, 3 vol., Leyde, Brill, 1984.

13. Manuscrit Galland, BnF, Ara 3609, 3610, 3611.

14. En plus de l'exemple du *Kitāb al-Aḡānī* que nous avons évoqué plus haut, il existe de nombreux exemples de ces lectures qui ont été photographiés et édités dans les répertoires d'auteurs illustres comme dans celui de Ḥayr al-Dīn al-Ziriklī, *al-A'lām, al-Mustadrak II*, 11 vol., Beyrouth, s.d., vol. XI, (voir planches 158, 570, 587, 912-913, 915 et *passim*) ou dans ceux de manuscrits, tels que celui de A.J. Arberry, *A Handlist of the Arabic Manuscripts*, 8 vol., Dublin, Hodges, Figgis & Co., LTD, 1955-1966 (à titre d'exemple, voir vol. II, planche 43 : autographe du Ḥanbalite Abū l-Faraḡ Ibn al-Ḡawzī (m. 570/1174) ; planche 67 : autographe du traditionniste šāfi'ite Abū l-Ḥaḡḡāḡ al-Mizzī (m. 742/1341)).

complétées par des textes qui représentent les traces matérielles de l'acte de transmettre. Celles-ci consistent dans des certificats d'audition (*samā'*), des licences d'enseigner (*iǧāza*) et autres manifestations écrites de la transmission du savoir dans l'islam médiéval. À ce type d'écriture correspond une lecture à haute voix, bien articulée, une *qirā'a* rythmée et volontiers accompagnée de mouvements du corps qui participent à son imprégnation dans la mémoire du disciple. C'est parce que, dans une certaine mesure, ce qui est écrit sur le manuscrit ne saurait être authentifié que par sa lecture. Cette disposition est une des conditions essentielles à la transmission d'un texte : une fois attentivement entendu, ce texte peut alors passer à la seconde étape où il devient l'objet d'une réception puis d'une transmission<sup>15</sup>. Dès lors, l'écriture se donne à voir comme un simple fait de coucher par écrit une investigation première qui, elle, est enracinée dans une oralité à la fois active et collective. La conséquence en est que le scribe, en réalité, ne fait qu'attester la maîtrise du langage.

Or, nous avons constaté que cette même formule : *ṭāla'ahu* est abondamment employée dans le manuscrit de Galland qui, sur ce point, est singulier au regard des autres manuscrits des *Nuits* que nous avons été en mesure de consulter<sup>16</sup>. Bien plus, dans une seule planche, la formule est répétée plusieurs fois, parfois assortie de la précision suivante : *fi hādā l-kitāb* (dans ce livre-ci). Ces mentions manuscrites, comme on l'a dit plus haut, ont suscité notre intérêt d'autant plus que l'ouvrage des *Nuits* ne ressortit à aucune discipline officielle habituellement enseignée dans les centres d'enseignement religieux. Remarquons encore que la dissemblance ne s'arrête pas à ce niveau : à la différence des formules consacrées, inscrites dans les livres du savoir que l'on dirait à caractère officiel, ces marques de lecture, insérées dans le manuscrit Galland (*muṭāla'āt*), ne visent pas à authentifier le texte des *Nuits*. En effet, leur emplacement dans la page ou dans les marges fait toujours l'objet d'une lecture individuelle, pour ne pas dire secrète, hors des sentiers battus de la transmission traditionnelle des textes admis comme support de la connaissance légitimée. Or la distinction entre le statut de ces textes (documents officiels et contes) se traduit par des variantes portant sur les termes parfois employés dans ces pages blanches des *Nuits* : un lecteur écrit par exemple : *naẓara fi hādā l-kitāb* (a regardé dans ce livre-ci) pour signaler une lecture plutôt rapide ou parcellaire de l'ouvrage. Mais curieusement, on ne trouve pas trace du verbe le plus approprié à l'acte de lire en langue arabe, qu'est *qara'a*, à tout le moins en ce qui concerne les six planches soumises à notre examen.

15. SUBLET 1988, p. 109-112.

16. Par exemple, nous n'avons pas relevé de marques de lecture dans les autres manuscrits des *Mille et Une Nuits* de la Bibliothèque nationale (Paris). Toutefois, la bibliothèque du célèbre libraire (*warrāq*), poète et anthologiste, Aḥmad al-Rabbāṭ al-Ḥalabī (mort durant la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle), contenait plus de 350 volumes traitant de tous les domaines et notamment en littérature moyenne de tout genre (*Sīrat Sayf b. Dī Yazan*, *'Antar b. Ṣaddād*, *al-Amīr Baybars*, *Dāt al-Himma*, *al-'Anqā'*, *al-Ḥākīm*, *al-Arqaṭ*, *al-Kurdī*, *al-Hāšimī*, *Ḥamza al-Bahlawān*, *Lubb al-albāb* etc.). On y trouvait en outre plusieurs fragments des *Mille et Une Nuits* portant des marques de lecture dans les marges et les pages de garde. Plus de 200 familles de Damas et sa région qui avaient emprunté et lu les manuscrits de cette bibliothèque ont pu être ainsi recensées. Nous remercions vivement Ibrahim Akel qui nous a récemment fait découvrir ce personnage-clé dans la diffusion du savoir en Syrie au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, auquel il consacre sa thèse en cours de rédaction, intitulée : *Aḥmad al-Rabbāṭ al-Ḥalabī : sa bibliothèque et son rôle dans la réception, diffusion et enrichissement des Mille et Une Nuits*.

Ainsi qu'en témoignent les documents chrétiens d'Égypte publiés par J. Maspero<sup>17</sup>, les épithètes que s'attribuent les chrétiens arabes dans leurs actes officiels à caractère religieux, ne sont pas réservées, dans ces marques de lecture, aux seuls scribes chrétiens. Le mot *ḥaqīr*, « insignifiant », qui revient souvent chez le scribe chrétien devant le mot *'abd*, esclave, dans les témoignages légaux, n'est pas la formule consacrée systématiquement ici par les signataires chrétiens. Ils utilisent aussi bien celle-ci que celle en usage chez leurs homologues musulmans, à savoir *faqīr*, le démuné, le pauvre au sens de l'humble serviteur de Dieu. Nous en voulons pour exemple significatif les inscriptions des membres de la famille melkite : Wahba et son père Rizq Allāh<sup>18</sup>. Cela est vraisemblablement la conséquence d'une interaction culturelle entre les deux mondes qui, contribuant à mettre en commun des expressions d'une dimension religieuse, se rejoignent dans le sens général, en renvoyant à la petitesse et l'insignifiance de l'homme au regard de la majesté de Dieu.

Déjà M.H. Zotenberg avait attiré l'attention sur quelques-unes de ces notes de lecture qui, dispersées en divers endroits des planches du manuscrit, sont dues aux membres d'une même famille chrétienne : Wahaba (*sic*), fils de Rizq Allāh fils de Yūḥannā. Mais il ne s'est pas trop soucié de la teneur de ces notes, ni des autres signataires qui y avaient apposé leur signature. En revanche, il a été particulièrement interpellé par leur aspect paléographique dont il pensait pouvoir tirer argument pour appuyer la datation du manuscrit, qu'il fixait alors à la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle de l'ère commune, estimation dont il est toujours convenu aujourd'hui<sup>19</sup>. Au passage, il a corrigé l'interprétation erronée de son prédécesseur, Caussin de Perceval<sup>20</sup>, qui attribuait ces notes à l'auteur, anonyme du reste, des *Mille et Une Nuits*<sup>21</sup>.

Certaines de ces marques, on l'aura remarqué, sont plus au moins aisées à déchiffrer, contrairement à certains passages qui nécessitent bien des efforts pour se dévoiler à la lecture. Et ceci non seulement en ce qui concerne les marques de lecture, mais encore les inscriptions de prières à l'intention du propriétaire, et parfois même quelques vers de morale ou d'amour, placés à la suite d'un conte qui vraisemblablement en a traité. C'est le cas, par exemple, de la marque écrite par un certain 'Abd al-Bāqī al-'Aḡḡāq, qui fait allusion à un conte amoureux en s'en inspirant pour composer un petit poème qui rime avec son nom. Nous avons recherché ce conte, et l'avons localisé à la deux centième nuit. Il s'agit du conte de *'Alī b. Bakkār et de Šams al-Nahār*, où l'on trouve justement un long poème, rimé en *qāf*, qui relate l'état de l'amoureux souffrant de la solitude loin de ses bien-aimés<sup>22</sup>.

17. MASPÉRO 1911, p. 177-185. Voir aussi SUBLET 2009, p. 407.

18. Voir la planche 9, ainsi que l'inscription de Faḍl Allāh b. Ṭalabūh dans la planche 1.

19. Ce fut aussi l'opinion de Theodor Nöldecke que partage également M. Mahdi, qui situe la copie à la deuxième moitié du VIII<sup>e</sup> siècle de l'hégire, voir *Kitāb alflayla*, vol. II, p. 239. Pour la datation du plus ancien manuscrit des *Nuits* qui nous soit parvenu, voir ABBOTT 1949, p. 129-164.

20. Il en a déduit que l'auteur des *Mille et Une Nuits* vivait en 1508. Voir ELISSÉEF 1949, p. 19. Cependant Elisséef lui-même a une idée fautive sur ces notes qu'il considère comme des vœux exprimés par le copiste à l'adresse du propriétaire. Du coup, toutes les marques de lecture seraient écrites de la main d'un seul homme, le copiste, à l'exclusion des lecteurs des *Nuits*, voir *ibid.*

21. ZOTENBERG 1887, vol. XXVIII, p. 171.

22. Voir folio 27, et M. Mahdi, *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. I, p. 431.

Un autre type de vers est placé bien en vue, de préférence à la première page, dans un but précis : faire savoir à l'emprunteur du livre à quel point son propriétaire y tient et lui rappeler son devoir sacré de tenir sa parole en le rendant intact <sup>23</sup>.

Étant donné qu'il s'agit de plusieurs signataires, les inscriptions sont bien évidemment d'écritures différentes, donnant lieu à une riche variété de formes comme de styles. Le calame, servant à l'écriture dans ce passage-ci, est tout à fait autre que celui dont on a usé dans ce passage-là. Le trait, large ou mince, en est une preuve indéniable. Il nous permet de reconnaître le même calame, en l'occurrence celui du copiste du manuscrit, qui poursuit plus bas l'écriture de mots en vrac à titre d'exercice, pour s'assurer de la qualité de son instrument dont il aurait taillé les côtés ou l'extrémité avant de reprendre la suite du conte qu'il était en train d'écrire <sup>24</sup>. Sur le plan de l'orthographe, on s'aperçoit également d'une distinction d'un tout autre type, qui nous renseigne sur le niveau d'instruction de l'auteur de l'inscription. Derrière des fautes d'orthographe, bien trop flagrantes pour être mises sur le compte d'un véritable lettré, se dévoile le statut d'une personne de peu d'instruction confondant la lettre *ḍ* (ض) avec la lettre *ẓ* (ظ) dans la formule *نظر في* (*a regardé dans*) pour signifier avoir lu partiellement le livre. Ainsi l'exemple de la signataire du nom de Faraḥ que l'on reconnaît facilement grâce à la même écriture hésitante et désordonnée, dans la planche 9, confondant la lettre *tā' marbūṭa* (ة) avec la *tā' mabsūṭa* (ت) dans le même verbe (نظرة) au lieu de (نظرت) dans une autre inscription de sa main <sup>25</sup>. Encore faut-il rappeler que cette confusion elle-même a partie liée avec la langue du manuscrit des *Nuits*, comme en témoigne l'orthographe particulière du texte qui néglige les normes strictes de la grammaire et dont les phrases adoptent une syntaxe qui n'est pas toujours conforme aux règles exigées par l'*rāb* ; une langue somme toute dont la place oscille entre le populaire et le savant que l'on désigne par le moyen arabe <sup>26</sup>. Dans l'introduction à l'édition du manuscrit des *Mille et Une Nuits* de Galland, Muhsin Mahdi, qui s'est penché longuement sur cette question avec force arguments à l'appui, s'est décidé à faire le choix scientifique d'établir une édition entièrement fidèle à l'original, expurgée de toutes les interventions successives d'éditeurs <sup>27</sup>.

Après leur déchiffrement et translittération dans l'ordre chronologique autant qu'il nous aura été possible de le déterminer, nous ferons successivement, ci-après, une traduction des inscriptions qui occupent les espaces blancs des six folios du manuscrit Galland dont nous avons donné la liste précédemment <sup>28</sup> :

23. Voir *infra*, note 51.

24. Voir planche n° 8 (Paris, Ms. arabe 3610, fol. 65v). Des mots comme *qalam al-nash*, *al-qalam* (*le calame de l'écriture, le calame*).

25. Voir planche n° 10 (Paris, Ms. arabe 3611, fol. 20v). Aussi a-t-elle écrit (Planche 9), *al-litāb al-mubarak* au lieu de *al-kitāb al-mubarak*.

26. LENTIN 2004, p. 434-455.

27. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. I, p. 12-51, plus particulièrement p. 40-46 où sont proposées les deux versions côte à côte : celle du manuscrit et celle qui a été corrigée et améliorée par les copistes. M. Mahdi a montré l'évolution de la langue du manuscrit Galland en la comparant avec les mêmes passages de contes dans l'édition Būlāq, *ibid.*, p. 48.

28. Tout déchiffrement qui ne renvoie pas aux travaux de M. Mahdi a été effectué par L. Daaïf.

**PLANCHE 1** <sup>29</sup>. Il s'agit de la première page blanche avant le début du récit-cadre des *Nuits* : on y trouve six marques de lecture dont la moitié est parfaitement lisible. Tout d'abord en haut à gauche, à droite de l'ancienne cote de la bibliothèque, on voit inscrite la *basmala* rituelle :

[1] بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ [م]

Au nom de Dieu Clément et Miséricor[dieux].

En haut à droite, sous le numéro manuscrit de la Bibliothèque nationale, se trouvent deux inscriptions d'entraînement à l'écriture avec le calame. Le scribe écrit le substantif (تجربة) avec une *tā' mabsūṭa* au lieu d'une *tā' marbūṭa* :

[2] تجربت قلم (كذا)

Exercice du calame.

[3] .....[الراجـ]ي عفو ربه [....] أقل الناس وأحقرهم وأردلهم

[...celui qui implore] le pardon de son Seigneur [...] le plus petit des hommes, le plus insignifiant et le plus bas d'entre tous.

Tout en bas, on peut distinguer en deux lignes superposées mais assez éloignées l'une de l'autre, les traces fragmentaires d'une inscription disparue qui semble être la plus ancienne que comporte cette page si l'on en croit M. Mahdi :

[4] [....] عبد المؤمن؟ [.....] حمد ربك في الدنيا [.....]

[....] 'Abd al-Mu'min ? louange à ton seigneur ici-bas

[.....] la deuxième ligne est illisible.

Tout autour de la citation centrale n° 8, six *ḥamdalāt* dont deux incomplètes :

[5] الحمد لله رب العالمين (6 fois)

Louange à Dieu seigneur des mondes.

[6] طالع في هذا [الكتاب]

A lu dans ce [livre].

[7] سلام

Paix.

[8] طالع فيه يوحاينا [داعيا] بطول بقا مالكة المملوك الأصغر أقل الناس وأحقرهم ابن الما [....]

بن المرحوم أبي الفرج بن الشيخ العالم شليحان<sup>30</sup> الكاتب بحما المحروسة كان منح لهم أنفسهم مع الأب القديسي ببركته بتاريخ عاشر شهر شعبان المكرم عام ١٠٠٠. أحسن الله عاقبتهم إلى خير وسلام وذلك بحمي المحروسة بخدمة مخدومنا الشيخ التاج آمين

29. Ms. arabe 3609, fol. 1r.

30. M. Mahdi déchiffre Sulaymān malgré les trois points sur le *sīn* de ce mot qui figure également sur le *sīn* du *ṣayḥi*. À ce nom, nous préférons celui de Šalīḥān qui est encore porté de nos jours en Syrie et au Liban par des chrétiens.

Yuhāyinā a lu dans ce livre [en priant Dieu] pour son propriétaire, la minuscule propriété de Dieu (*al-Mamlūk al-aṣḡar*), le plus démuni et le plus insignifiant des hommes, Ibn al-Mā[...] fils du défunt Abū l-Faraḡ b. al-Šayḥ, le savant Šalīḥān al-Kātib, dans la ville bien gardée de Ḥamā. Ce dernier leur a fait don de sa [leur ?] personne, avec la bénédiction du Saint-Père, en 10 du mois béni de ša'bān, l'an [911]<sup>31</sup>. Que Dieu améliore leur sort ultime vers le bien et la paix. Et ceci a eu lieu dans la ville de Ḥamā, la bien-gardée, grâce aux bons offices de notre serviteur le Šayḥ al-Tāḡ<sup>32</sup> amen.

Les deux vers ci-après sont de la même main que l'inscription suivante, mais, au vu de l'espace qu'ils occupent par rapport à celle-ci, ils semblent avoir été écrits en premier. D'ailleurs, avant de reprendre le premier vers un peu plus bas dans la page, l'auteur a essayé une première fois de le coucher par écrit plus haut sans avoir assez d'encre dans son calame, d'où le trait fin et transparent. Mais tels qu'ils figurent sur la page, il nous est difficile, voire impossible d'en fixer le mètre. Heureusement, nous n'avons pas eu de peine à localiser ces vers dans plusieurs références, dont *Ġamharat ḥuṭab al-'Arab*<sup>33</sup>, étant donné qu'ils relèvent du répertoire des poésies très usitées dans les milieux lettré et religieux. Aussi, avons-nous réussi facilement à mettre au jour le mètre *al-mutaqārib*. Citons-les d'abord tels qu'ils figurent sur la page :

ثلاثن منهن حسن الأدب ( كذا ) وثالثهم اجتناب [...] ( كذا )	[9] تُزَيِّنُ الغريب إذا ما اغترب وثانيهم حسن أخلاقه
--	---

Et les voici dans leur forme correcte qui répond aux exigences de la métrique arabe :

ثلاث، فمنهن حسن الأدب وثالثة اجتناب الریب	[9] يَزَيِّنُ الغريب إذا ما اغترب وثانية حسن أخلاقه
--	--

Embellissent l'étranger qui s'en va au loin  
Trois choses, dont les bonnes manières  
La seconde : l'excellence de son caractère  
Et la troisième : évitement de suspicions.

Dans cette dixième inscription, on découvre le nom de l'auteur des vers précédents. C'est un musulman sunnite qui spécifie avoir lu ce seul tome sur lequel il porte justement sa marque de lecture que voici :

[10] طالع في هذا الجز [و] المبارك داعيا لمالكه [...] الخلل وبلوغ الأمنية العبد الفقير إلى الله تعالى  
محمد أح[...]

31. M. Mahdi préfère ne pas trancher sur la question, se contentant de reproduire tel quel le passage ambigu : *كثير*. Or, à bien y regarder, on peut dire que la date 911 qui correspond à 1505 est le déchiffrement qui convient à ce passage.

32. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 30. Mahdi lit وسلام après آمين .

33. Zakī Aḥmad Ṣafwat, *Ġamharat ḥuṭab al-'Arab fī 'uṣūr al-'arabiyya l-zāhira*, 3 vol., suivi de *Ḍayl al-Ġamhara*, Le Caire, Muṣṭafā l-Bābī l-Ḥalabī, 1933/1352 ; voir vol. III, p. 219.

والشافعي مذهبا غفر الله تعالى له ولجميع خلقه أجمعين دعوا [أنا للغريب والأنبياء] والمرسلين  
والحمد لله رب العالمين

A lu dans ce tome béni, en priant Dieu pour que son propriétaire [soit épargné de tout] vice et qu'il réalise ses désirs, le serviteur pauvre envers Dieu Muḥammad Aḥ[...] d'obédience šāfi'ite. Que Dieu lui pardonne et à l'ensemble de Sa créature tout entière. Notre prière est faite à l'intention de l'étranger, des prophètes et des messagers, et louange à Dieu Seigneur des mondes <sup>34</sup>.

Cette marque de lecture nous interpelle tout spécialement en ceci qu'elle témoigne d'une singularité au regard des prières ordinairement formulées par les musulmans. En effet, l'ordre habituel des termes, dans ce genre de prières, est ici tout simplement inversé. La prière aurait dû être formulée selon un ordre de mérite qui place les messagers en première position, suivis des prophètes, et au final de toute autre personne chère à l'auteur à savoir famille, ami proche, etc. Il y aurait lieu de se demander si l'auteur de cette inscription n'aurait pas été impressionné par ce merveilleux conte et le rang élevé qu'il accorde à l'étranger au point d'en oublier de respecter l'ordre observé d'ordinaire dans les prières ? De plus, dans ce conte, *al-ġarīb* déborde suffisamment le statut de l'étranger en tant qu'individu, pour s'étendre à celui de l'étrange, de l'inhabituel et de l'extraordinaire ; l'intensité du premier s'est accrue du fait de l'intervention du second <sup>35</sup>.

En haut, au-dessus de l'inscription centrale n° 8, en petits caractères fins et très serrés, apparaît cette marque de lecture en trois lignes rapprochées, dont la première se faufile entre les deux *ḥamdalāt* qui, par conséquent, étaient déjà là :

[11] نظر في هذا الكتاب المبارك {المبارك} العبد الفقير إلى الله تعالى المملوك وهبة بن رزق الله بن  
يوحنا بن شيخ التاج النصراني الكاتب

A regardé dans ce livre béni, {béni} le serviteur, le pauvre envers Dieu, le Mamelouk, Wahba b. Rizq Allāh b. Yūḥannā b. Šayḥ al-Tāġ al-Naṣrānī al-Kātib <sup>36</sup>.

Ces deux lignes aussi sont de la même main que l'inscription précédente, à savoir celle de Wahba.

[12] طالع في هذا الكتاب المبارك أضعف العباد الفقير [ . . . . ]

A lu dans ce livre béni le plus faible des serviteurs [de Dieu] [....] le pauvre [...].

Puis cette autre ligne quasiment effacée :

[12] طالع في هذا [الكتاب] أضعف العباد [ . . . . ]

A lu dans ce [livre] le plus faible des serviteurs [de Dieu]..... .

34. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 30.

35. MIQUEL 1977, p. 283-284.

36. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 30.

À droite de la marque centrale n° 8, se trouve une autre inscription d'un style complètement différent, avec des *alif*-s longs, vraisemblablement le début d'un vers :

[13] فما مالوا إلي وهم غضون صح

Pour ridés qu'ils soient, ils n'ont pas daigné s'intéresser à moi. "Exact".

DANS LA PLANCHE 6<sup>37</sup>, le texte est situé à la fin de la 159<sup>e</sup> nuit, *Histoire du tailleur*. Seul le dernier tiers de la page est occupé par des inscriptions dont deux marques de lecture lisibles, écrites par deux lecteurs musulmans. Suivant les dates, la première est donc celle dont la date est plus ancienne, c'est-à-dire l'an 1000 de l'hégire, que voici :

[1] طالع في هذا الكتاب أفقر عباد الله وأحوجهم إلى رحمة الله وغفرانه وعفوه وامتنانه محمد بن محمود الحريري الشافعي مذهبا الأحمدي مشربا الحلبي بلده غفر الله له ولوالديه ولمن دعا لهما بالمغفرة ولمؤلفه وكاتبه  
ولجميع المسلمين آمين بأوائل صفر الخير من شهور سنة ألف من الهجرة

A lu dans ce livre le plus démuné des serviteurs de Dieu, celui qui a le plus besoin de la miséricorde de Dieu, de Son indulgence, de Son pardon et de Sa générosité, Muḥammad b. Maḥmūd al-Ḥarīrī, d'obédience šāfi'īte, de source aḥmadite [ḥanbalite]<sup>38</sup>, dont le pays est Alep, que Dieu lui pardonne ainsi qu'à ses parents et à ceux qui appellent l'indulgence de Dieu sur eux ; qu'Il pardonne à son auteur [du livre des *Nuits*], à son scribe et à tous les musulmans, *amen*. [Écrit] au début du mois béni de *ṣafar* de l'année 1000 de l'hégire<sup>39</sup>.

Étant donné son emplacement par rapport à la troisième marque de lecture située après le texte plus bas, la deuxième inscription est celle qui consiste en deux vers rimant avec le nom de l'auteur 'Abd al-Bāqī, du mètre *al-basīṭ* également :

[2] لكاتبه عفى الله عنه (كذا)  
صن المودة واستكمل شرايطها  
وأبق ودك أبقاك الإله لنا  
لا تهن كرما عهدي وميثاقي  
ولا تضعه فياني عبد للباقي<sup>40</sup>

À l'attention du scribe, que Dieu lui accorde Son pardon.

Protège l'affection et parachève ses conditions

Et ne méprise pas, de grâce, notre engagement ni notre pacte,

37. Ms. arabe 3610, fol. 60v.

38. À l'instar de nombre de juristes šāfi'ītes, qui se réclamaient du ḥanbalisme en matière de sources du droit et de dogme, tels le prolixe historien Šams al-Dīn al-Dāḥabī (m. 748/1348), et le disciple de Taqī al-Dīn Ibn Taymiyya (m. 728/1328), 'Imād al-Dīn Ibn Kaṭīr (m. 774/1372).

39. Qui correspond au 18 novembre 1591. M. Maḥdi, *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 144.

40. Cependant, en assurant la même rime dans le dernier hémistiche du dernier vers qu'il termine par son nom 'Abd al-Bāqī, l'auteur n'a pas tout à fait réussi à se plier à la *tafīla* de « *mustafīlun* » du mètre *al-basīṭ*, à moins de lire : 'Abdu li-l-Bāqī au lieu de 'Abdun li-l-Bāqī.

Préserve ton affection, que Dieu te garde pour nous  
Et ne la perds pas, car je suis le serviteur du Permanent <sup>41</sup>.

Dans le coin inférieur gauche de la page, se situe la troisième marque qui commence par le verbe *naẓara* au lieu de *ṭāla'a*. Elle spécifie que la lecture ne porte que sur une seule histoire, en faisant valoir un jeu de rimes entre la lettre finale du nom du même personnage *al-'Ağğāq* et celle du mot *'uṣṣāq*, pluriel de *'āšiq*, amant :

[3] نظر في هذه الحكاية الـ[لـ]طيفة الجامعة لأخبار العشاق الفقير الحقيير عبد الباقي العجاج غفر  
الله ذنوبه وستر عيوبه والمسلمين أجمعين آمين تاريخه في سنة ألف وأربع طعشر من الهجرة على صاحبها  
أفضل الصلاة وأتم السلام من أول شهر جماد الآخر...

A regardé dans cette subtile histoire où sont réunis les récits des amants (*aḥbār al-'uṣṣāq*), le pauvre, l'insignifiant *'Abd al-Bāqī al-'Ağğāq* que Dieu remette ses péchés et dissimule ses défauts [de même] pour l'ensemble des musulmans, *amen*. Sa date [de rédaction se situe] en l'an 1014 <sup>42</sup> de l'hégire, la meilleure prière et le salut le plus complet sur celui qui en fut l'objet [de l'hégire : fuite du prophète à Médine], au début du mois de *ḡumād[ā] al-āḥir* <sup>43</sup>.

À la marge à droite du texte des *Nuits*, le même personnage ajoute une autre inscription, vraisemblablement la dernière, qui rime encore avec son nom :

[4] هو الله الباقي الفقير المشتاق عبد الباقي العجاج عفى عنه آمين

C'est lui, Dieu, le Permanent (*al-bāqī*). Le pauvre, l'insignifiant, le nostalgique (*muṣṭāq*) *'Abd al-Bāqī al-'Ağğāq*, que [Dieu] lui accorde Son pardon, *amen*.

**PLANCHE 7** <sup>44</sup>. Avant le début de la 164<sup>e</sup> nuit, *Histoire du Barbier*, les trois-tiers du haut de la page, vers le bas, regorgent d'inscriptions dont quatre marques de lecture introduites par le verbe *ṭāla'a*.

[1] Quatre *basmala*, de deux écritures différentes : les trois premières en haut sont d'une main, la quatrième plus bas est d'une autre main.

La plus importante marque de lecture de cette planche occupe l'extrême haut de la page à droite. Elle est formée de cinq lignes finement et adroitement écrites qui paraissent avoir été portées après la première *basmala*. La lettre *bā* de cette dernière s'insère au milieu de cette marque, et semble en orienter l'écriture vers le haut.

41. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 144.

42. Date correspondante : 1605. En arabe le signataire a inscrit le chiffre avec une orthographe erronée comme suit : « ألف وأربع طعشر / *alf wa arba'a ṭa'aṣar* » au lieu de « وأربعة عشر / *wa-arba'ata 'aṣar* ». Cette orthographe n'est pas sans nous rappeler celle usitée dans les documents papyrologiques arabes dont Adolph Grohmann a recensé quelques spécimens (أثعشر, خمستعشر, حضعشر etc.) : GROHMANN 1952, p. 96, ainsi que HOPKINS 1984, p. 114-118, § 95-§ 101.

43. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 20-21.

44. Ms. arabe 3610, fol. 64v.

[2] طالع في هذه الكتاب المبارك العبد [الفقير] طالب عفو من الله تعالى بركات ابن شيخ فضل الله [ابن يعقوب ابن زريق الساكن بمدينة طرابلس المحروسة غفر الله له و] [لوا] لده بتاريخ نهار تامن وعشرون شهر أيار سنة سع بألف و [أحد] و [تسعين لابنا [لأبينا؟] آدم (كذا)

A lu dans ce livre béni le serviteur [de Dieu] qui aspire au pardon de Dieu Très-Haut, Barakāt b. Šayḥ Faḍl Allāh (sic)<sup>45</sup> b. Ya'qūb b. Zurayq, habitant la ville bien gardée de Tripoli, que Dieu lui pardonne ainsi qu'à ses parents. À la date : le jour du 28 mai (ayyār), année [...] 1091 à notre père Adam [ ? ]<sup>46</sup>.

Juste en dessous, après la première *basmla* (بسم الله الرحمن الرحيم), se trouve la seconde marque non datée :

[3] طالع في هذه الكتاب المبارك [العبد الفقير المملوك فضل الله ابن طلبوه] النصراني رحمه الله تعالى (كذا)

A lu dans ce livre béni le [pauvre serviteur, al-Mamlūk Faḍl Allāh b. Ṭalabūh]<sup>47</sup> al-Naṣrānī, que Dieu ait pitié de lui<sup>48</sup>.

Après un petit espace sous la quatrième *basmla*, on voit se succéder deux autres marques de lecture, toutes dépourvues de noms d'auteurs. Cependant, lorsqu'on examine de près l'écriture de la deuxième, surtout la lettre « *yā'* » de la première préposition « *fī* », qui est tirée vers l'arrière au-dessus du mot *ṭāla'a*, puis la lettre « *bā'* » dans *kitāb* mise au-dessus de la ligne le long de la proposition *hādā l-kitāb*, on se rend vite compte qu'il s'agit bel et bien de l'écriture de Wahba b. Rizq Allāh b. Yūḥannā b. Šayḥ al-Tāğ dont nous avons eu l'occasion de déchiffrer une marque de lecture dans la planche 1.

[4] طالع في هذا الكتاب المبارك العبد الفقير [إلى الله تعالى . . ]

A lu dans ce livre béni le serviteur, le pauvre [envers Dieu Très-Haut.....]

[4] طالع في هذا الكتاب المبارك العبد الفقير إلى الله تعالى

A lu dans ce livre béni, le serviteur, le pauvre envers Dieu Très-Haut.

Les cinq inscriptions qui suivent consistent en des vers extraits des *Mille et Une Nuits*, ou de poèmes très répandus, ainsi que d'une reprise de la phrase introductive de 164<sup>e</sup> nuit. Toutes ces inscriptions sont d'une même main, vraisemblablement celle du copiste, dans la mesure où elles ne contiennent aucune marque de lecture. Nous avons estimé pertinent de les ordonner en fonction de leurs emplacements dans la page. Ainsi, viennent d'abord les

45. Au lieu de Faḍl Allāh, فضل الله.

46. Date qui correspond à 1680 de l'ère commune. Or, on devrait avoir un mois hégirien, au lieu du nom du mois *ayyār* qui appartient au calendrier grégorien, d'où le caractère hybride de la date : d'un côté l'année hégirienne et de l'autre le mois chrétien. Voir *Kitāb alf layla wa-layla*, vol. II, p. 148.

47. La partie entre crochets est déchiffrée par M. Mahdi, mais sans que l'on puisse la comparer avec la partie effacée du manuscrit.

48. *Kitāb alf layla wa-layla*, vol. II, p. 148.

inscriptions situées au centre. Elles sont supposées, en effet, avoir été rédigées en premier, suivies de celles qui, vers le haut, occupent l'espace entre la troisième et la quatrième *basmla*, puis de la dernière située au milieu de la page à gauche. Elles se présentent alors dans cet ordre. Tout d'abord ces deux vers du mètre *al-wāfir* :

[5] وما من كاتب إلا سيبلى  
فلا تكتب بخطك غير شيء  
ويتقي {ويُبقي} الدهر ما كتبت يداه<sup>49</sup>  
يسرك في القيامة أن تراه

Tout écrivain aura à subir des épreuves,  
Le Temps conserve ce qu'a écrit sa main  
Alors n'écris de ta main qu'une chose  
Qu'il te plaira de voir au Jour du Jugement Dernier

Le premier vers est plutôt connu sous cette forme, comme il est indiqué dans l'ancienne édition des *Nuits*<sup>50</sup>.

وما من كاتب إلا سيفنى  
ويبقى الدهر ما كتبت يداه

Traduction de A. Miquel<sup>51</sup> :

Tout écrivain est destiné à périr  
Mais ce que sa main a écrit, le temps le conserve.

Nous avons localisé ces deux vers tels quels dans le conte du *Portefaix et les Trois Dames*<sup>52</sup>, à la 48<sup>e</sup> nuit, de même que les deux autres ci-dessous qui sont du mètre *al-basīt* :

[6] إذا فتحت دواة العز والنعم  
واكتب بخير ما دمت مقتدرا  
فاجعل مدادك من جود ومن كرم  
فقد شهد {ه} بفضلك أهل الجود والكرم

Quand tu ouvres l'encrier de la gloire et des bienfaits,  
Que ton encre soit de largesse et de générosité,  
Écris pour le bien tant que tu en es capable.  
Ont témoigné de ton mérite, généreux et nobles.

Toutefois, excepté une partie du premier hémistiche, le dernier vers est entièrement erroné. Nous proposons ici sa version correcte, citée à l'endroit indiqué plus haut, laquelle correspond parfaitement au mètre *al-basīt* :

واكتب بخير إذا ما كنت مقتدرا  
يشهد بفضلك حد السيف والقلم

49. Le copiste afin de le corriger, ajoute au-dessus du verbe « ويتقي », le verbe correct « وَيُبْقِي », d'autant plus que le premier verbe ne convient pas au mètre *al-wāfir*.

50. *Alf layla wa-layla*, 4 tomes en 2 volumes, Le Caire, al-Maṭba'a wa-l-Maktaba al-Sa'īdiyya, 1354/1935 [version améliorée de l'édition de Būlāq de 1863/280], t. I, p. 47.

51. *Les Mille et Une Nuits. Contes choisis*, 4 vol., édition présentée, établie et traduite par J.E. Bencheikh et A. Miquel, Paris, Gallimard, 1996, vol. III, p. 62.

52. Voir M. MAHDI (éd.), *Kitāb alf layla wa-layla*, vol. I, p. 170. Dans le manuscrit de Galland, voir vol. I, 53 recto.

Nous avons trouvé une autre version de ce vers dans l'ancienne édition des *Nuits* <sup>53</sup> :

واكتب بخير إذا ما كنت مقتدرا      بذاك شرفت فضلا نسبة القلم

traduit par A. Miquel ainsi :

Et si tu es *puissant*, n'écris que pour le bien  
Car ta plume ajoutera encore à tes mérites <sup>54</sup>.

Dans la marge à gauche, se trouvent quatre autres vers du mètre *al-kāmil*, écrits très serrés en cinq lignes de longueur variée, mais hélas introuvables dans les *Nuits*. Ils sont extraits d'un long poème célèbre qui traite de la bonne conduite en société et de l'excellence du caractère :

[7] المرء يعرف في الأنام بفعله  
لا تَسْتَغِيبُ فَتَسْتَغَابُ فَرِيْمَا  
وتجنب الفحشا فلا تنطق بها  
كم سيد متفضِّل قد سبَّه

ومحاسن الحر الكريم كأصله  
من قال شيئا قيل فيه بمثله  
ما دمت في جد الكلام [و] هزله  
من ليس [ي]سوى طعنة في نعله <sup>55</sup>

L'on reconnaît l'homme entre tous par ses actes  
Et les mérites d'un homme libre et noble tiennent à son origine  
Ne médise de personne, car on médiera de toi. Peut-être  
Qui dit une chose la verra dite à son endroit  
Écarte-toi de la turpitude et rejette la vulgarité  
Que tes propos soient sérieux ou badins  
Combien de maîtres généreux se sont vu outragés  
Par ceux qui ne leur arrivent pas à la cheville.

Dans la marge à droite figurent deux autres vers du mètre *al-wāfir* également absents des *Nuits*, qui traitent des livres qu'il faut s'abstenir de prêter. Souvent ils sont cités sur le dos des livres que leur propriétaire tient à préserver des abus des emprunteurs sans vergogne <sup>56</sup> :

[8] ألي يا مستعير الكُتُبِ دعني (كذا)  
فمعد{و}شوقي من الدنيا كتابي

فإن إعارتي للكتُبِ عار  
فهل رأيت معشوقا يُعار

53. *Alflayla wa-layla*, Le Caire, vol. I, p. 47.

54. *Les Mille et Une Nuits. Contes choisis*, vol. III, p. 63.

55. L'ajout des lettres *wāw* et *yā'* respectivement, dans le troisième vers et le quatrième, répond au mètre *al-kāmil*.

56. À titre d'exemple, on trouve les mêmes vers au dos du manuscrit de *Muḥtaṣar fī Ṭabaqāt al-ḥanafīyya*, par Ṭāškubrā Zada, Patna, Maktabat Ḥudā Baḥš, n° 2435.

Ô toi qui m'empruntes des livres, loin de moi !  
 Le prêt des livres est une honte  
 Mon bien-aimé dans la vie, c'est mon livre  
 As-tu donc jamais vu prêter un aimé ?

Ces vers ne sont pas sans nous rappeler ceux que l'on attribue au poète, conteur, homme de lettres et transmetteur fiable de hadiths, Muḥammad b. Ḥalaf b. al-Marzubān (m. 309/922)<sup>57</sup>, que l'on retrouve partout cités dans les œuvres littéraires au chapitre traitant du livre et de ses vertus :

Ô toi qui m'empruntes un livre,  
 Ce sera équité de me le rendre.  
 Par Dieu ! Restituer un livre  
 Que l'on t'a prêté, c'est en obtenir un autre<sup>58</sup>.

Dans l'espace vacant à la moitié gauche de la page, entre la première ligne des *Nuits* en bas, et les deux vers qui mettent en garde contre les écrits futiles en haut, sont inscrites deux lignes qui reprennent textuellement le début de la 164<sup>e</sup> nuit. Elles sont assurément de la main du scribe, qui les reproduit afin d'exercer son calame avant de reprendre l'écriture de la suite du conte (*histoire du Barbier*).

[9] فلما كانت الليلة القابلة قالت بلغني أن المزين قال فلما صلت العجوز دعت لأخي دعا [ء] فشكرها  
 على ذلك

Et quand survint la nuit suivante, elle reprit son récit et dit : il m'a été rapporté que le barbier a dit : quand la vieille s'acquitta de sa prière, elle pria pour mon frère qui la remercia pour cela.

En haut à l'extrémité de la marge à gauche, figure cette sentence écrite d'une main différente :

[10] إنما الدنيا ؟ كطل وابل إنها هموم

La vie d'ici-bas est semblable à une forte pluie, [ou] à un crachin<sup>59</sup>. Elle est [un amas] de soucis.

57. Abū Bakr, Aḥmad al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *Ta'riḥ Baḡdād*, 7 vol., éd. B.A. MA'RŪF, Beyrouth, Dār al-Ġarb al-Islāmī, 1422/2001, vol. III, p. 128-130, n° 748, voir aussi 'Alī b. Yūsuf al-Qiftī, *al-Muḥammadūn min al-ṣu'arā' wa-aṣ'āruhum*, éd. H. MU'AMMARI, al-Riyāḍ, Dār al-Yamāma, 1390/1970, p. 301-303. Pour en savoir plus sur le thème du prêt des livres, traité en chapitre ou sous-chapitre dans maintes références, voir al-Rašīd, Ṣāliḥ b. Muḥammad, *I'ārat al-kutub. Aḥkāmuhā wa-ādābuhā fī l-fiḡh al-islāmī*, al-Riyāḍ, Dār al-Ṣumay'ī, 1420/[2000]. Sur un autre poème d'al-Marzubān, voir *ibid.*, p. 36, note 106.

58. Entre autres, nous citerons, à titre d'exemple, les deux ouvrages d'al-Ḥaṭīb al-Baḡdādī, *Taqyīd al-'ilm*, Y. al-'Uṣṣ, 2<sup>e</sup> éd., Beyrouth, Dār Iḥyā' al-Sunna, 1974, p. 148 ; *Kitāb al-Ġāmi' li-aḥlāq al-rāwī wa ādāb al-sāmi'*, éd. M. al-Ṭaḥḥān, al-Riyāḍ, Maktabat al-Ma'ārif, 1403/[1982], voir les paragraphes n° 496, 497, 498. Voici les vers en arabe du mètre *al-ḥafīf*:

أيها المستعير مني كتابا      إن رددت الكتاب كان صوابا  
 أنت والله إن رددت كتابا      كنت أعطيته أخذت كتابا

59. Allusion au verset coranique 265 de la sourate 2 (La vache) : « Ceux qui, au contraire, dépensent leurs biens en vue de plaire à Dieu et de fortifier leur foi font songer à un verger dans une colline. Qu'une forte pluie l'arrose, et sa récolte s'en trouvera doublée. Et même à défaut de pluie, un crachin suffira à l'humecter. Dieu observe parfaitement

Au-dessous de cette inscription, on parvient à lire deux vers, écrits à la verticale en quatre hémistiches superposés en désordre dont le quatrième reste inachevé. Ils sont d'une écriture différente, un peu sommaire, sans la moindre élégance. C'est sans aucun doute encore l'écriture de 'Abd al-Bāqī al-'Ağğāq, puisqu'on peut lire le dernier terme de son nom « Bāqī » suivi d'un *wa-l-salām*, et que le salut [soit sur vous]. De toute évidence, c'est le manque d'espace blanc, déjà occupé par les inscriptions que nous avons relevées, qui serait derrière ce choix de superposition des hémistiches, mais qui n'explique pas leur désordre. Voici les quatre hémistiches dans le désordre où ils apparaissent dans la planche :

لا شفى الله طرفه من سقام كم جفاني .....	[11] فتوقفت ثم ناديت داهل وأراني عذاره وهو سائل باقي والسلام
--	--

Ces deux vers, du mètre *al-ḥafīf*, sont dus au célèbre poète et historien andalou Abū al-Ḥasan 'Alī b. Mūsā b. Sa'īd al-'Ansī (m. 685/1286). Nous les reproduisons ci-dessous suivant l'ordre dans lequel ils sont souvent cités dans les œuvres de littérature arabe :

فتوقفت ثم ناديت قائل وأراني عذاره وهو سائل <sup>60</sup>	كم جفاني ورمت أدعو عليه لا شفى الله لحظه من سقام
---	---

Combien de fois fut-il altier, et je m'apprêtais à le maudire  
Mais, je me retins et laissai échapper ce cri  
Que Dieu ne le guérisse point de l'amour qu'il me porte !  
Et qu'il me le fasse revenir implorant mon pardon !

De cette même main de 'Abd al-Bāqī al-'Ağğāq, dont l'écriture est aisément reconnaissable, provient cet autre passage qui rime encore avec son nom<sup>61</sup>. Il est rédigé à la verticale en deux petites lignes qui occupent le centre de la page, le seul espace blanc encore vacant :

[12] هو الله الدائم الباقي

Il est Dieu, l'Éternel, le Permanent.

Et toujours à la verticale, à la suite de ces deux précédents vers, à l'extrémité de la marge à gauche, figure une sentence d'une tout autre écriture, qui préconise de ne pas ajouter foi aux amitiés incertaines :

[13] [ . . . ] احذر من صديق كل يوم وكل الأسرار لا تركزن إليه . . . . .

[...] méfie-toi de l'ami de toujours et de tous les secrets ; ne t'incline pas vers lui [...].

ce que vous faites ».

60. Ces deux vers sont cités comme tels, par al-Maqqarī, Aḥmad b. Muḥammad al-Tilimsānī, *Nafḥ al-ṭīb min ḡuṣn al-Andalus al-raṭīb*, éd. Iḥsān 'Abbās, 8 vol., Dār Ṣādir, 1408/1988, vol. II, notice 166 : « Ibn Sa'īd al-'Ansī », p. 162-370, p. 262.

61. Comme dans l'inscription n° 4 de la planche 6.

**DANS LA PLANCHE 8** <sup>62</sup>, au folio suivant, les inscriptions se trouvent au milieu de la page, intercalées entre la fin de la 164<sup>ème</sup> avant la phrase refrain *wa-adraka Šahrazād al-ṣubḥ...* et le début de la 165<sup>ème</sup> nuit de l'*Histoire du Barbier*. D'un point de vue chronologique les premières inscriptions seraient ces quelques mots écrits en vrac par le scribe, pour exercer sa plume avant de poursuivre la rédaction. Nous les reproduisons dans leur ordre en partant du haut :

[1] قلم النسخ قلم للر؟ قلم قلم  
 قلم [النسخ] الر؟ قلم  
 النسخ الحمد لله ا وهذه  
 المرء [ء] يعرف بلانام ( كذا ) طالع  
 بهذه [ال]قول أديت  
 بتاريخ

Calame de la rédaction, calame de..., calame, calame  
 calame [de la rédaction]... calame  
 de la rédaction louange à Dieu [a] et celle-ci  
 l'on reconnaît l'homme entre tous [par ses actes]. A lu  
 par ces mots je m'acquitte de...  
 à la date de

Ainsi que nous l'avons fait remarquer auparavant, il s'agit bel et bien de l'écriture du scribe, qui s'identifie facilement avec celle du corps du texte. Il semble que le scribe a repris à nouveau le premier hémistiche du poème de la planche 7, dans l'intention non pas de le réécrire, mais de s'exercer un moment à la fin de la 164<sup>e</sup> nuit, autrement dit à la deuxième page, après la planche 7. En effet, il faudrait rappeler qu'entre la 7<sup>e</sup> et la 8<sup>e</sup> planche, il n'y a qu'une page où l'on pourrait passer du 64<sup>e</sup> feuillet verso au 65<sup>e</sup> feuillet verso. C'est dire qu'il y a à peine quelques instants pour rédiger le feuillet 65 recto, pendant lesquels le souvenir du dernier poème de la planche précédente reste encore vif dans la mémoire du scribe. D'ailleurs, il ne s'embarrasse pas trop de la bonne orthographe, ni de la syntaxe, comme en témoigne l'erreur commise dans ce bout qu'il a réécrit machinalement : au lieu de *fī l-anām*, il écrit *bilā-nām* pour *bi-l-anām*, supprimant l'article défini (*alif al-ta'rif*) (*al-*) de *anām*.

C'est évidemment au scribe que nous devons la suite des inscriptions, à savoir les deux vers situés à gauche, dont malheureusement nous n'avons pu trouver trace ni dans les *Nuits*, ni dans les principaux recueils de poésies arabes que nous avons pu consulter. Si l'on se fonde sur le second vers, de prime abord entier et dont le sens est cohérent, on arrive à en reconstituer le mètre qui serait dès lors le *maǧzū' al-raǧaz : mustaf'ilun* (4 fois) :

[2] يافاتح الأبواب با  
 افتح على سكانها  
 لحسان؟ والمطر العميم  
 أبواب جنات النعيم  
 ألى ( كذا ) يا دار لا يدخلك [ حزن ]

62. Ms. arabe 3610, fol. 65v.

Ô ! Ouvreur de portes par générosité et grande abondance  
Ouvre à ses occupants les portes des paradis des délices  
Que nulle [tristesse] ô demeure ne t'atteigne.

Le dernier passage ne fait pas partie des deux premiers vers qui riment en *mīm*. Il s'agit du début de deux vers, du mètre *al-wāfir*, que l'on trouve dans les *Nuits*, à la 327<sup>e</sup> nuit de l'édition Būlāq<sup>63</sup>, avec une orthographe erronée de *alā*, écrit avec une *alif maqṣūra* ألى au lieu de *l'alif mamdūda* ألا :

ولا يغدر بصاحبك الزمان	ألا يا دار لا يدخلك حزن
إذا ما ضاق بالضيف المكان	فنعم الدار أنت لكل ضيف

Que nulle tristesse, ô demeure ! ne t'atteigne  
Que ton occupant soit épargné des revers de la fortune  
Quelle excellente demeure pour tout hôte  
Qui se sent à l'étroit partout ailleurs.

La troisième inscription serait donc cette marque de lecture qui vient en premier, et qui traverse la page de part en part en trois lignes irrégulières, dont l'écriture, hideuse, est fort désordonnée et pourvue de peu de points diacritiques :

[3] ونصر في هذا الكتاب الحكوي الإنسان الضعيف الفقير إلى الله تعالى عبيد امرئ (كذا) قيس [بن]

درهم  
الكومركوزي وفهم مضمونه . والله المفرد الكرم والعزة والعفو آمين

A regardé (*naṣara* au lieu de *naṣara*) dans ce livre de contes (*al-ḥakawī* mot dialectal dérivant de *ḥikāya*, conte au lieu de *al-qaṣaṣī* qui convient pour les *Nuits* où les contes sont intitulées *qiṣṣa* pl. *qiṣaṣ*) l'homme (*insān*) faible, le pauvre envers Dieu Très-Haut, 'Ubayd Imru'u Qays ibn Dirham al-Kūmrūkūzī, et a compris son contenu. À Dieu, l'Unique, appartient la Gloire, la Puissance et le Pardon, *amen*<sup>64</sup>.

Vers le bas, après une *ḥamdala* et la préposition déictique *hādīhi* (vraisemblablement le reste d'une inscription effacée) apparaît la quatrième inscription d'une écriture différente plus fluide et ordonnée, mais légèrement amputée de son début qui n'est autre que le verbe *ṭāla'a* :

[4] [طالع] فيه داعيا لمالكة بطول [البقاء . . .]

[A lu] dans celui-ci [le livre], en priant Dieu pour qu'il accorde longue [vie] à son propriétaire.

**C'EST DANS LA PLANCHE 9**<sup>65</sup>, toujours dans le même conte, à la 166<sup>e</sup> nuit, *Histoire du Barbier*, que se concentre la plus grande quantité de marques de lecture, une douzaine de *muṭāla'āt*, dont une seule est présentée en verbe *naṣara*. Il serait opportun de signaler que les trois lignes des *Nuits*, qui occupent le haut de la page sous la marge, ne correspondent

63. *Alf layla wa-layla*, vol. I, t. 2, p. 196 : « histoire de Hārūn al-Rašīd et Muḥammad b. Alī al-Ġawharī ».

64. M. Mahdi a lu « *min* » au lieu de « *ibn* » qui donne son sens à la suite de la généalogie du 'Ubayd Imru'u Qays ; *Kitāb alf layla wa-layla*, vol. II, p. 149.

65. Ms. arabe 3610, fol. 67v.

pas ici, comme c'est souvent le cas, à la fin du morceau de conte narré lors d'une nuit. La fameuse locution qui énonce la suspension de la narration d'une nuit : *wa-adraka Šahrazād al-ṣubḥ fa-sakatāt 'an al-ḥadīṭ* (Et l'aube chassant la nuit, Šahrazād dut interrompre son récit), n'apparaît que deux lignes plus loin. Bien que l'on n'en soit pas tout à fait certain, on préférera y voir une exception, autant que l'on puisse en juger par comparaison avec les planches 6, 7, 8, 10 dans lesquelles des espaces sont laissés en blanc systématiquement entre la fin d'un morceau de conte et le début du suivant. Et bien évidemment la planche 1 n'est pas concernée par cette comparaison, puisque son espace libre s'identifie à l'ensemble du recto de la page du premier feuillet du manuscrit de Galland.

Il serait difficile de fixer pour l'ensemble des inscriptions l'ordre chronologique dans lequel elles se sont succédé tout au long de cette page, et ce même en tenant compte des quatre marques de lecture qui sont incomplètes, ou plutôt tronquées, puisque l'espace restant aurait suffi largement à contenir le nom de l'auteur, la prière rituelle et la date de la rédaction, éléments qui se seraient peu à peu effacés. Cependant, nous pourrions d'ores et déjà déterminer l'ordre chronologique de quatre marques de lecture en nous appuyant sur les dates de rédaction qui y sont consignées.

C'est au milieu de la page, à la suite de la *basmala*, qu'on localise le témoignage de lecture le plus imposant, d'une belle écriture, en grands caractères soutenus, dans un des styles *tuluṭī* des plus élégants. Il est parfaitement lisible, en dépit des biffures que l'on y a volontairement pratiquées avec acharnement dans l'intention d'en empêcher la lecture. Il est signé, comme dans le premier témoignage dans la planche 1, par un membre de la même famille, le père de Wahba :

[1] طالع في هذا الكتاب المبارك العبد الفقير الطالب عفو ربه الرحوم الغفور رزق الله ابن يوحنا ابن شيخ التاج النصراني الملكي المذهب عامله الله بلطفه الخفي ؟ بمنه وكرمه في اليوم التاسع والعشرين من شهر جمادى الآخرة سنة ثلث ( كذا ) وأربعين وتسعمائة للهجرة أحسن الله تعالى عاقبتها إلى الخير والسلامة

A lu dans ce livre béni, le pauvre serviteur, qui sollicite le pardon de son Seigneur, le Miséricordieux (*raḥūm* au lieu de *raḥīm* chez les musulmans), l'Indulgent, Rizqa Allāh b. Yūḥannā b. Šayḥ al-Tāğ al-Našrānī, le Melkite, que Dieu le traite avec Sa bienveillance discrète [ ? ] par Sa faveur et Sa générosité, le jour du 29 du mois de *jumādā al-āḥira*, année 943 de l'hégire, que Dieu Très-Haut rende meilleur son terme [en l'orientant] vers le bien et la paix <sup>66</sup>.

La *ḥasbala* qui figure juste en dessous, ainsi que les deux formules théologiques identiques sont apparemment de Wahba, au regard de l'écriture et de l'épaisseur de ses traits. Cette *ḥasbala* tient lieu de base d'un triangle pointé vers le bas, dont les deux formules théologiques forment les deux côtés. En outre, il ne fait aucun doute que la formule théologique à droite est bien antérieure à la troisième marque de lecture d'Ibn Sayyid Šihāb al-Dīn, laquelle contourne la pointe de la lettre *mīm* de *mutakallim*. Néanmoins l'autre *ḥasbala*, en plus petits caractères, parallèle à la première qui est au-dessus d'elle, de même que les diverses *ḥamdalāt*, *basmalāt* et les débuts des deux *muṭāla'āt* (*ṭāla'a fīhi dā'īyan li-mālikīhi*) sont

66. Date correspondante : 13 décembre 1536. *Kitāb al-fayla wa-layla*, vol. II, p. 151.

*a priori* l'œuvre du scribe qui continue à s'exercer dans les espaces laissés en blanc. Voici les trois formules en forme de triangle pointé vers le bas dont la base est formée par la *ḥasbala* :

[2] حسينا الله ونعم الوكيل (2 fois)  
الحمد لله رب العالمين

Dieu nous suffit, quel excellent soutien ! (formule coranique rituelle <sup>67</sup>)

Louange à Dieu, Seigneur des Mondes.

Puis les deux formules théologiques qui en constituent les deux côtés :

[2] والكلام صفة المتكلم (2 fois)

Et la Parole est l'attribut du Parlant.

La seconde marque [3<sup>e</sup> inscription] de lecture est située dans l'angle en bas de la page à droite. Et quoique grossièrement raturée, elle aussi, à plusieurs reprises, on arrive quand même à déchiffrer une autre *muṭāla'a* de la main de Wahba, fils de Rizq Allāh, dont l'inscription occupe le centre de la page :

[3] طالع فيه داعيا لمالكة بطول البقا [ء] ودوام العز والارتقا [ء] العبد الفقير الطالب عفو ربه الغفور  
وهبة بن رزق الله بن يوحنا بن شيخ التاج النصراني الكاتب بتاريخ العشرين من شهر جمادى الآخر سنة ثلث  
(كذا) وسبعين وتسعمائة للهجرة

A lu dedans en priant pour que son propriétaire ait une longue vie et que perdurent sa gloire et sa prospérité, le pauvre serviteur aspirant au pardon de son Seigneur, l'Indulgent, Wahba b. Rizqa Allāh b. Yūḥannā b. Šayḥ al-Tāğ al-Našrānī, le scribe (*al-kātib*) <sup>68</sup>, [à] la date de 20 *ğumādā al-āḥir*, en l'an 973 de l'hégire <sup>69</sup>.

La troisième marque [4] figure dans la marge à gauche, allant du milieu de la page vers le bas. Elle est écrite de la main d'un musulman descendant du Prophète (*al-Ḥusaynī*), mais qui contrairement aux autres, ne s'attribue aucune épithète mystique d'usage, ni ne consent non plus à en conférer au livre, et achève sa *muṭāla'a* par une date très précise :

[4] طالع في هذا الكتاب داعيا لمالكة بالأجر والثواب محمد ؟ ابن سيد شهاب الدين البغدادي  
الحسيني في شهر محرم الحرام يوم ٢٠ في نهار السبت سنة ألف وواحد وثلاثون

67. Par exemple, Sourate 3, *La famille de 'Imrān* (*Āl 'imrān*), verset 173, et Sourate 39, *Des groupes* (*al-Zumar*), verset 38. Relevons combien souvent les formules coraniques étaient employées par des chrétiens en Orient.

68. Cette épithète d'*al-kātib*, que nous avons déjà croisée plus haut pourrait renvoyer au copiste de ce manuscrit des *1001 Nuits*, auquel elle est accolée, autrement dit l'arrière-grand-père, al-Šayḥ al-Tāğ al-Našrānī, dont la descendance assurait la garde. Mais rien n'est moins sûr, car ce titre était aussi celui que portaient les personnes dont la fonction consistait à rédiger les documents administratifs relatifs à leur charge religieuse.

69. Date correspondante : 12 janvier 1566 ; voir *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 151.

A lu dans ce livre en invoquant pour son propriétaire la récompense et la rétribution divines, Muḥammad [?] b. Sayyid Šihāb al-Dīn al-Baġdādī al-Ḥusaynī, au mois de *muḥarram* sacré, le vingtième jour, lors d'une journée de samedi, en l'an 1031 [de l'hégire]<sup>70</sup>.

Quant à la quatrième marque [5], qui est également biffée mais sans fâcheuse conséquence au niveau de la lisibilité, elle se situe tout près, plus bas, à l'angle à gauche de la page, dont voici le contenu :

[5] طالع في هذا الكتاب المبارك العبد الفقير الطالب عفو من الله الرحوم الغفور بركات ابن الشيخ فظل  
الله ابن المرحوم يعقوب ابن زريق الساكن بمدينة طرابلس في شهر أيار سنة سـع "سـع" بألف واحد  
وتسعين (كذا)

A lu dans ce livre béni le pauvre serviteur, qui aspire au pardon de Dieu, le miséricordieux (*rahūm*) l'Indulgent, Barakāt b. Šayḥ Faḏl Allāh (*sic*) fils du défunt Ya'qūb b. Zurayq, demeurant à la ville de Tripoli, [et ce] au mois de mai (*ayyār*), l'an [?] 1091<sup>71</sup>.

Pour passer en revue les autres inscriptions dépourvues de date, nous tenterons d'en déduire l'ordre autant qu'il est possible de s'en assurer en fonction de l'espace que chacune d'elles occupe dans cette page spécialement chargée.

La cinquième marque [6] serait celle rédigée au-dessus de la troisième suivant l'ordre chronologique dont nous avons vu qu'elle se situe à la pointe droite du bas de la page datée de l'an 973 de l'hégire. Son écriture est similaire à celle de cette dernière, mais il nous est impossible d'en lire le contenu en entier à cause des ratures intenses qu'on lui a fait porter :

[6] طالع فيه داعيا لمالكه [.....]

A lu dedans en priant pour que son propriétaire [.....].

La sixième, la septième et la huitième inscription sont celles qui se poursuivent dans la marge à droite, du bas vers le haut, en deux lignes superposées à la verticale, seul espace encore inoccupé. Elles n'ont pas fait l'objet de ratures, en raison vraisemblablement de noms d'auteurs qui n'y figurent pas, à moins qu'il ne s'agisse peut-être de l'œuvre d'une même main, celle de Sa'īd al-Dīn, qui finit par écrire son nom dans une dernière tentative après s'être assuré d'avoir occupé le dernier espace vacant de cette page. Du coup les trois inscriptions ne forment plus qu'une seule marque de lecture, à savoir celle de ce dernier. Par cette hypothèse, on est fortement tenté d'identifier ce personnage comme étant le vrai auteur de ces biffures répétées sur toutes les inscriptions aux noms à connotations chrétiennes.

70. *Ibid.*, vol. II, p. 151. La date correspondante est 1621.

71. Le mois de mai de l'année 1680 s'étend du 1 *rabī' al-tānī* au 2 *ḡumādā l-ūlā* 1091. *Kitāb alf layla wa-layla*, vol. II, p. 151. Le reste d'une autre inscription disparue, apparaît entre le terme indéchiffrable "سـع" et la date, dans lequel on peut lire clairement : « ما رأيت » : je n'ai jamais vu, de ce que je n'ai jamais vu. Etant donné que c'est aussi le dernier mot du texte des *Nuits* : « فقال له يا سيدي عمري ما رأيت : « Mon maître ! Je n'ai jamais vu de toute ma vie », il se pourrait que se soit les mêmes mots repris par le scribe à la fin de la page pour en faire la « réclame ».

[7] طالع فيه داعيا لمالكه بطول البقاء ودوام العز والارتقاء

A lu dans [ce livre] en priant Dieu pour qu'il accorde une longue vie à son propriétaire et qu'il perpétue sa gloire et sa prospérité.

[8] طالع فيه داعيا لمالكه بطول البقاء [ء] ودوام العز والارتقاء العبد الفقير الطالب عفو ربه

A lu dans (ce livre) en priant Dieu pour qu'il accorde une longue vie à son propriétaire et qu'il perpétue sa gloire et sa prospérité, le pauvre serviteur qui aspire au pardon de son Seigneur (*rabbihī*).

طالع فيه داعيا لمالكه بطول البقاء [ء] ودوام [م] العز والارتقاء [ء] سعيد الد [ي] الطالب عفو الله [9]

A lu dans (ce livre) en priant Dieu pour qu'il accorde une longue vie à son propriétaire et qu'il perpétue sa gloire et sa prospérité Sa'īd al-Dīn qui sollicite le pardon de Dieu <sup>72</sup>.

Les deux inscriptions suivantes, la dixième et la onzième, pourraient tout aussi bien être les premières du point de vue de leur emplacement. En effet, le haut de la page, au-dessus du corps du texte des *Nuits*, constitue un espace bien trop visible pour ne pas susciter la convoitise des signataires. Contrairement à Mahdi qui y discerne deux *muṭāla'āt*, on n'en distingue, quant à nous, qu'une seule, écrite en deux lignes d'une même main. Elle est précédée d'une prière, faite d'une écriture calligraphique plus grande et très distinguée qui contraste fortement avec celle de la *muṭāla'a* qui, désordonnée, hésitante, s'apparente à celle d'un enfant.

[10] الله كاف {ي} من توكل [عليه]

Dieu suffit à celui qui s'abandonne [à lui].

[11] [نظر في] هذا الكتاب المبرك الفقيرة {الفقيرة} الحقيقية فرح . . . . . (كذا)

A regardé dans ce livre béni la pauvre {la pauvre}, l'insignifiante Farah <sup>73</sup>.....

Nous classerons douzième cette autre inscription intercalée en une seule ligne entre la première marque de lecture et le corps du texte des *Nuits*, mais il se peut bien qu'elle soit aussi la dernière pour cette raison même. Elle consiste en une succession de fautes à tous les niveaux, grammatical, syntaxique et morphologique pour formuler une prière pieuse à l'intention de l'auteur imaginaire des *Nuits* :

[12] راحم الله من كتاب هذه اكتاب وعفى عن هم الله تعالى

72. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 151.

73. *Ibid.* : Mahdi lit : « نظر في هذا الكتاب العبد الفقير لله بظن [بلوس] : « a regardé dans ce livre béni la pauvre, le serviteur [envers] Dieu, à Tripoli ». Nous pensons que les deux derniers mots en italique font suite à une inscription effacée sur laquelle s'est portée la marque de lecture de Farah. Mais au lieu d'y voir une seule marque de lecture de cette dernière qui se poursuit dans la deuxième ligne en reprenant le mot « فقيرة », Mahdi préfère lire « فقير » sans « ة » au masculin qui convient comme épithète au mot « العبد » qu'il a cru déchiffrer dans « المبرك » sans *alif*. Le reste de l'inscription (ci-dessous en italique) disparue qui subsiste à droite est reliée, par Mahdi, à cette *muṭāla'a* de Farah qu'il lit ainsi : « المرحو [م] الفقيرة الحقيقية فرح بن [ت] : « la pauvre, l'insignifiante, Farah fi[lle] du dé[funct]... ».

Que nous réécrivons correctement :

[12] رحم الله من كتب هذا الكتاب وعفا عنهم الله تعالى (كذا)

Que la miséricorde de Dieu soit sur celui qui a écrit ce livre et que Dieu Très-Haut lui [leur] pardonne.

D'autres *muṭāla'āt* incomplètes occupent l'espace vacant inférieur entre les marques qui se situent aux deux angles de cette page : طالع فيه داعيا لمالكة :

**DANS LA PLANCHE 10** <sup>74</sup>, au milieu de la 190<sup>e</sup> nuit, conte de 'Alī b. Bakkār et Šams al-Nahār, les inscriptions sont cantonnées dans le petit espace vacant en bas de la page équivalent selon Mahdi à 9 lignes. Une seule marque de lecture fait exception. Collée au texte des *Nuits*, elle est facile à reconnaître par la forme particulière de son écriture que nous avons déjà évoquée, et surtout par les fautes d'orthographe qui y abondent : celle signée de la même Faraḥ de la planche 9.

La première inscription est celle écrite de la main du scribe qui ajoute deux lignes convergeant vers le milieu de la page pour former la pointe d'un triangle vers le bas dont la dernière ligne du corps du texte des *Nuits* constitue la base.

[1] والتكملة تقابلها صح . من جرب الأمور عليم ومن رحم المكروب رجم

La suite lui fait face. Exact (*ṣaḥḥa*). Qui expérimente les choses de la vie s'instruit, et qui secourt une personne en désarroi sera secouru [par Dieu].

La première marque [2<sup>e</sup> inscription] est celle qui occupe le coin droit en bas de la page, en forme de triangle dont les deux bords forment les côtés qui se joignent vers le bas. Ses lignes délimitent celles des autres inscriptions qui l'entourent. C'est la seule marque de lecture complète qui soit consignée dans cette page avec une date précise et un nom d'auteur, le même Wahba :

[2] الله رجاي .

طالع في هذا الكتاب المبارك داعيا لمالكة بطول البقاء (كذا) أضعف العباد وأحوجهم إلى رحمته وجزبل نعمته المملوك وهبة بن رزق الله ابن يوحنا بن شيخ التاج النصراني الكاتب بمحروسة طرابلس غفر الله له ولوالديه ولجميع من قرأ وترحم بتاريخ العاشر من شهر ربيع الأول من شهور سنة خمسة وخمسين وتسعمائة للهجرة الحرام أحسن الله عاقبتهم إلى خير وسلامة بمنه وكرمه وخفي لطفه.

[2] والكلام صفة المتكلم<sup>75</sup>

Dieu est mon espérance <sup>76</sup>. A lu dans ce livre béni, en priant pour que son propriétaire ait une longue vie, le plus faible des hommes, qui a le plus besoin de Sa miséricorde et de Sa grâce

74. Ms. arabe 3611, fol. 20v, *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 165-166.

75. Cette dernière phrase n'est pas répertoriée par M. Mahdi. À supposer qu'il soit écrit par le scribe, qui le fait toujours succéder aux inscriptions de cette famille melkite — Rizq Allāh dans planche 9 et maintenant son fils Wahba — cet énoncé n'est pas sans rappeler le milieu théologique musulman. Il pourrait refléter la position dogmatique d'un Aš'arite, qui professe que la Parole (*kalām*) fait partie des attributs (*ṣifāt*) de Dieu.

76. Cette autre formule n'est pas répertoriée par M. Mahdi. Elle est certes un peu décalée vers le haut par rapport à la marque de lecture de Wahba, cependant l'écriture est identique. D'autant que le sens de la formule relève du

généreuse, le Mamelouk Wahba b. Rizqa Allāh b. Yūḥannā b. Šayḥ al-Tāğ al-Našrānī al-Kātib, dans [la ville] bien-gardée, Tripoli. Que Dieu lui pardonne ainsi qu'à ses parents et à toute personne qui en a fait la lecture en appelant la miséricorde divine ! [Ceci est écrit] le 10 *rabī' al-awwal*, parmi les mois de l'année 955 de l'hégire sacrée [?]. Que Dieu rende meilleur le terme de leur vie vers [le] bien et [la] paix, par Sa grâce et Sa générosité et Sa discrète bienveillance. Et la parole est l'attribut du Parlant <sup>77</sup>.

En troisième place, nous pourrions mettre les diverses inscriptions dispersées autour de cette dernière marque, occupant le moindre espace vacant de la page qui sont d'une même main, celle de 'Abd al-Bāqī al-'Ağğāq de la planche 6.

On arrive à lire sa formule favorite qui rime avec son nom, « هو الباقي » : Il est le permanent, laquelle formule est à moitié visible au-dessus de son inscription à l'extrême gauche de la page qui consiste dans cette prière :

[3] يا حق يا وكيل يا حلیم يا كريم يا [ا] لله يا [ا] لله يا [ا] لله نسألك باسمك العلي العظيم يا حي يا قيوم يا صمد يا ذو الجلال والإكرام برحمتك يا أرحم الراحمين [ين] يا غياث المستغيثين [ن] أغثنا (كذا)  
[3] .....وقلت لك في موضع...

Ô Vérité, ô Secours, ô Magnanime, ô Généreux, ô Dieu, ô Dieu, ô Dieu, on sollicite par Ton Nom, le Sublime, l'Immense, ô Vivant, ô Immuable, ô Celui vers qui toute chose se dirige <sup>78</sup>, ô Détenteur de Majesté, auquel on rend honneur <sup>79</sup>, par Ta miséricorde, ô le plus Clément des Cléments, ô Exauteur des suppliants, secours-nous, secours-nous.

...Et je t'ai dit à un endroit... <sup>80</sup>.

Nous devons à cette même main d'autres passages dans la marge à droite de la page dont certains sont incomplets et d'autres partiellement lisibles. Le passage écrit à la marge du corps du texte des *Nuits*, du haut vers le bas entre la sixième et la quatorzième ligne, s'interrompt brusquement à sa deuxième ligne :

[3] قولاً لمن ضاق ذرعاً وقلل الحزن حيله  
عليك أن

registre des prières chrétiennes.

77. Dans cette prière, le suffixe *humā*, dans *'āqibatahumā*, renvoie aux parents de Wahba qui devraient être alors décédés. Sachant que Rizq Allāh, son père, nous a déjà fait savoir que 943/1536 était l'année où il a rédigé sa marque de lecture, dont il était question à la planche 9, il en résulte une période de douze années entre cette date et celle indiquée par son fils Wahba. La date grégorienne correspondante est le 19 avril 1548.

78. Il y a plusieurs interprétations à ce nom divin, mais nous avons retenu celle qui faisait l'unanimité chez les exégètes et lexicographes. Voir GIMARET 1988, p. 320-323.

79. D'entre tous les noms divins, celui-ci, *Yā dā l-ġalāl wa-l-ikrām* en tant que nom composé, a soulevé maints commentaires parmi les théologiens qui ne parvenaient pas à s'accorder sur une définition commune, voir GIMARET 1988, p. 90-91 et 214-215.

80. Non répertoriée par M. Mahdi. La dernière phrase qui semble de la même écriture est inscrite plus loin, au-dessus de la marque de lecture de Wahba.

Vous deux, dites à celui qui est affligé et dont la tristesse a amoindri la perspicacité :  
« Il faut que tu [...] »<sup>81</sup>.

Dans le sens inverse du passage précité, de la dixième à la troisième ligne du texte des *Nuits*, on peut à peine distinguer les premières lettres d'un autre passage qui s'apparente également à une prière rituelle :

[3] الله جا [ ز ] ؟ ... ،  
الله كا [ ف ] ؟ ... ،  
قاد [ ر ] ؟ ... ،  
مقا [ يت ] ؟  
ما [ ... ] ؟

Dieu rétri[buteur] ?...,  
Dieu su[ffisant] ?...,  
Omnipo[tent] ?...,  
Pui[ssant]...<sup>82</sup>  
Il n'est...

Dans cette même marge et dans le même sens de l'écriture que le précédent passage, se trouve rédigée une autre inscription qui s'achève à la quatorzième ligne du texte des *Nuits*. Ce ne sont que des bribes de mots dans lesquels on parvient à reconnaître une reprise partielle des passages précédents. Elle pourrait, cependant figurer une *muṭāla'a*, eu égard à la mention qui y est faite du verbe *ṭāla'a* et d'un début de date :

[3] [ . . . . ] لكاتبه [ عفا الله عنه ] ...  
قولا لمن ضاق ...  
بالصبر وا...  
طالع لع [ ملك ] ؟  
في ألف ... الس...

[...] à l'intention de son scribe, que Dieu lui accorde Son pardon<sup>83</sup>.  
Vous deux, dites à celui qui est affligé...  
par la patience et...  
a lu...  
en [l'an] mille...

Cette même écriture de la main d'al-'Aḡḡāq se poursuit en sens inverse des précédentes inscriptions et s'insinue dans l'interstice entre la marque de lecture de Wahba et le bord

81. Non répertoriée par M. Mahdi.

82. Outre ce sens, il existe différentes interprétations de ce nom divin : tantôt compris au sens de Celui qui préserve et qui n'oublie rien, ce qui en fait l'équivalent de *Ḥāfiẓ*, tantôt au sens de Créateur des aliments, le Nourricier, ce qui en fait l'équivalent de *Razzāq*. Voir GIMARET 1988, p. 250-51.

83. C'est certainement une note d'al-'Aḡḡāq, puisqu'elle est similaire à celle de la planche 6, n° 2.

droit de la page. Au premier coup d'œil, on apprend qu'il s'agit du premier hémistiche du célèbre poème du mystique Muḥyī l-Dīn Ibn 'Arabī (m. 638/1240)<sup>84</sup> :

[3] لقد كنت قبل اليوم أنكر [ر صاحبي]...

Avant ce jour, je niais [mon compagnon] ...

La dernière inscription qui pourrait tout aussi bien être la première de par son emplacement, est une marque de lecture dépourvue de date, tout comme la précédente, écrite de la main de Faraḥ que nous avons déjà croisée<sup>85</sup>. Très discrète, elle est collée au texte des *Nuits* qui ne s'en sépare que par la mention d'usage, *ṣaḥḥa* qui le clôt, quoique le texte de Faraḥ soit aisé à distinguer en raison de grossières fautes d'orthographe et de grammaire qui caractérisent son écriture hésitante et désordonnée :

[4] فرح نظرة في هد اللكنا [النكنا] المبرك (كذا)<sup>86</sup>

que nous reprenons sans fautes ci-après :

[4] فرح نظرت في هذا الكتاب المبارك

Faraḥ a regardé dans ce livre béni.

## CONCLUSION

Nous avons tout d'abord été frappés par ces témoignages de lecteurs, tous porteurs de messages de satisfaction voire d'émerveillement par rapport au contenu de l'œuvre : systématiquement, ils appellent la grâce divine sur son propriétaire (*dā'iyan li-mālikihi*) et aussi, dans une moindre mesure, sur le scribe (*kātib*). En outre, dans certains témoignages de lecture, avant de formuler les prières rituelles sur l'âme du propriétaire, les *Mille et Une Nuits* sont d'abord qualifiées de livre béni (*hādā l-kitāb al-mubārak*)<sup>87</sup>. Nous sommes ici en présence d'une rhétorique classique qui, dans le but de faire accéder les *Mille et Une Nuits* au rang de la littérature majeure, s'efforce de développer les arguments convenus. Les signataires placent les contes des *Nuits* sous la protection du Très-Haut, en employant toutes sortes de formules propitiatoires (comme le font d'ailleurs les conteurs professionnels au début d'une séance de contes), et chacun de ces signataires honore le propriétaire d'avoir

84. Du mètre *al-ṭawīl* :

إذا لم يكن ديني إلى دينه دان	لقد كنت قبل اليوم أنكر صاحبي
فمرعى لغزلان ودير لرهبان	لقد صار قلبي قابلا كل صورة
والوواح توراة ومصحف قرآن	وبسيت لأوثان وكعبة طائف
ركاثيه فالحب ديني وإيماني	أدين بدين الحب أنى توجهت

85. Voir inscription n° 10, de la planche 9.

86. *Kitāb alflayla wa-layla*, vol. II, p. 165.

87. Voir particulièrement dans la planche 1 (Paris, Ms. arabe 3609, fol. 1r), les trois témoignages de lecture qui qualifient l'œuvre de *mubārak* ; le premier, étrangeté, le répète à deux reprises *mubārak mubārak* ; voir aussi planche n° 10 (Paris, Ms. arabe 3611, fol. 20v).

pris soin d'un livre si précieux. Dès lors, les *Mille et Une Nuits* se donnent à voir comme un livre que tout honnête homme, fût-il chrétien, musulman ou juif<sup>88</sup>, doit avoir lu dans sa vie.

Par ailleurs, même là où il ne s'agit pas nettement d'un message en faveur de l'œuvre, il ne saurait être question d'un quelconque sentiment négatif à son endroit, ni même de la moindre expression à connotation morale qui suggérerait une condamnation indirecte ou à peine avouée des *Mille et Une Nuits*. Et l'on comprend davantage ce constat en se rappelant la définition qu'en a donnée leur traducteur, le célèbre explorateur et anthropologue anglais Richard. F. Burton (m. 1890) pour qui « Les *Mille et Une Nuits* reflètent la vraie noblesse du musulman, au Moyen Âge, et la pureté de son existence du berceau à la tombe<sup>89</sup> ». Que l'on soit chrétien ou musulman, au moins à cette époque, plus précisément aux dixième et onzième siècles de l'hégire<sup>90</sup>, l'appréhension des *Nuits* par ses lecteurs « signataires » se fait avec un enthousiasme identique qui mêle inextricablement le sentiment religieux à l'appréciation personnelle de l'œuvre.

Nous ne pouvons pas cependant présumer, aujourd'hui, d'une représentation réelle des *Nuits* chez les lecteurs arabes à travers les siècles qui les ont vu naître et mourir, et cheminer vers leur achèvement. Des manuscrits non édités, plus tardifs que celui de Galland, sont apparus aux dix-septième et dix-huitième siècles, ainsi que des éditions de manuscrits dont nous n'avons pas encore trouvé la copie<sup>91</sup>. Il n'existe donc pas à leur sujet de témoignages semblables à ceux donnés sur les pages et espaces blancs du manuscrit Galland.

Ces marques de lecture et ces signatures nous fournissent plusieurs informations essentielles, jusqu'ici négligées, sur l'identité des lecteurs signataires, et en outre, sur la circulation des *Mille et Une Nuits* en Orient, juste avant que les contes arabes ne rencontrent les lecteurs occidentaux grâce à la traduction française d'Antoine Galland, à Paris, entre 1704 et 1717.

#### *Nouvelles pistes de l'histoire du manuscrit des Mille et Une Nuits de Galland*

Rappelons que ce qui a déclenché cette étude est la ressemblance apparente entre les espaces blancs, remplis d'inscriptions dans les documents officiels, et ceux du manuscrit Galland. Or, cette ressemblance est simplement formelle, elle n'affecte en aucun cas le contenu des marques de lecture. Comme on l'a dit, les termes, *ṭāla'a* (il a lu), ou encore *naẓara* (il a regardé), employés pour signifier la lecture des contes, désignent une lecture individuelle, une lecture pour soi dont la validité n'a de sens que pour celui qui a lu. Utilisés

88. GOITEIN 1958, p. 301-302, signale un manuscrit de la Bodleian (Oxford), Ms. Hébreu, folio 56 (*Catalogue* 2821) n° 40, qui réfère à l'année hégirienne 521 (1127), dans lequel il relève notamment un passage évoquant les *Nuits*, écrit de la main d'un notaire libraise, de confession juive, au folio 25b : « 'Ind R(abbi) Menahēm k(itāb) al-ta'rīkh Majd b. al-'Azīzī k(itāb) al-faila wa-laila Ben al-Sōfēr al-dayyān k(itāb) 'ashr maqālāt », voir *ibid.*, p. 302.

89. GOURNAY 1991, p. 233.

90. Voir les dates indiquées clairement par les signataires dans leurs inscriptions : entre les années 911h, pour la plus ancienne, et 1091h, pour la plus récente, voir pl. 9 (Ms. arabe 3610, fol. 67v).

91. C'est le cas par exemple pour l'édition de Būlāq (Le Caire, 1835), dont Jean-Claude Garcin a fait une étude qui paraîtra sous peu : *Pour une lecture historique des Mille et Une Nuits. Essai sur l'édition de Bulaq (1835)*, et celle de Macnaghten (Calcutta, 1839-1842).

à dessein, ces termes n'impliquent pas de licence de transmettre. Ils sont répétés plusieurs fois, surtout *ṭāla'a*, et le plus souvent, ils sont accompagnés de formules pieuses rituelles par lesquelles le lecteur entend attirer la bénédiction, non pas sur lui-même, mais sur le possesseur du manuscrit, possesseur d'ailleurs que l'on ne connaît pas.

Soulignons que les manuscrits de contes sont considérés comme des états provisoires des histoires qu'ils renferment. En effet, ce que l'on a en main est un manuscrit, certes, copié par un scribe, lui-même conteur, peut-être. Mais ce texte n'est pas fixé une fois pour toutes. Ce texte écrit est destiné à servir de canevas pour un conteur sur lequel il pourra broder en fonction du public qui écoutera l'histoire. Les chemins de la transmission des contes sont multiples, inconnus, mouvants. Le terme *ṭāla'a*, « il a lu » témoigne de l'existence des *Nuits*, mais n'autorise pas celui qui « a lu », à certifier le texte, puisque ce texte n'est pas fixé, et qu'il n'a pas d'auteurs désignés. Nous avons été intrigués par les marques raturées de la planche 9 (Ms. 3610). À bien y regarder, ces marques de lecture biffées appartiennent toutes à des signataires melkites. Sa'īd al-Dīn, signataire de la huitième marque de lecture de la planche 9, serait-il ce lecteur sourcilieux qui estimait qu'un non-musulman ne pouvait apposer sa signature dans un livre considéré comme devant appartenir uniquement à la culture musulmane ? En effet, il n'y a pas de chrétiens qui, par principe, inscrivent leur nom dans la transmission d'ouvrages musulmans, à l'exception évidemment des œuvres à caractère scientifique, celles de mathématiques, de médecine par exemple. Quelle autre hypothèse pourrions-nous formuler à ce propos ?

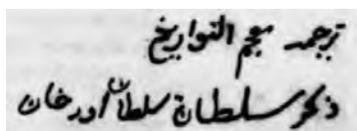
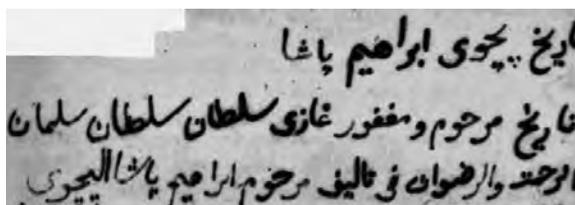
#### *L'espace de diffusion du manuscrit des Mille et Une Nuits*

Hama, Alep, Tripoli, sont les trois villes qui reviennent souvent dans les marques de lectures des signataires. Les trois volumes du manuscrit des *Mille et Une Nuits* sont donc restés en Syrie, depuis la date notée par le premier signataire, le melkite, Wahba, à Hama, en 911/1505, en passant par la signature de Muḥammad b. Maḥmūd, le šāfi'īte, à Alep, en 1000/1591, jusqu'à la dernière date, relevée à Tripoli, sous le calame de Barakāt b. Šayḥ Faḍl Allāh en 1091/1680. Au cours de leur voyage de ville en ville, les contes des *Mille et Une Nuits* recueillent plusieurs marques de lecture qui se partagent à égalité entre lecteurs de confession melkite et lecteurs de confession musulmane, sur une période hégirienne d'environ 180 ans, allant de 911 à 1091 de l'hégire, c'est-à-dire de 175 ans, allant de 1505 à 1680 de l'ère commune. Et au lieu de poursuivre encore ce voyage interne en Syrie, les « trois » volumes du manuscrit des *Nuits*, vingt ans après cette dernière date, passaient à la possession de Galland qui les acheta, en 1701, à un ami d'Alep dont il ne donne pas le nom<sup>92</sup>.

À l'instar de ces trois villes, l'on s'attendrait à voir mentionné le nom de la ville de Paris, qui les accueillit la dernière, dans ces espaces blancs sous la plume de Galland en arabe

92. A propos de cet ami d'Alep résidant à Paris, on avance le nom de trois personnages : Pierre Dipy, maronite originaire d'Alep et professeur d'arabe au Collège royal ; le chevalier Maunier d'Alep, gentilhomme de la suite du Cardinal de Noailles et candidat à la chaire d'arabe au Collège royal, dans GALLAND, *Journal parisien d'Antoine Galland (1708-1715)*, éd. J. OMONT, Paris, Mémoire de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, t. XLVI, 1919 ; et enfin un Lazare d'Alep qui copiait pour Galland des manuscrits orientaux (Manuscrit de la BnF, fonds persan, n° 104, fol. 1). Voir aussi la dernière publication sur ce journal : BAUDEN et WALLER 2011.

ou même en graphie latine. Effectivement, ayant à notre disposition plusieurs échantillons de l'écriture arabe et française de ce dernier<sup>93</sup>, nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait aucune marque de lecture ou de possession écrite de sa main, dans ces trois volumes des *Nuits*. Serait-ce parce que Galland ignorait complètement cet usage, lui qui avait côtoyé des décennies durant, dans leur milieu d'origine, quantités impressionnantes de livres écrits en différentes langues de l'Islam<sup>94</sup> ? On ne saurait douter du contraire. Reste à supposer que cette tradition, bien que largement observée en Orient, ne jouissait peut-être pas de la même considération en Occident, d'où le choix de Galland de s'en passer tout naturellement. Voici quelques lignes de son écriture en arabe, tirées de son *Journal*<sup>95</sup>.



Le deuxième volume manuscrit est celui qui contient le plus grand nombre de marques de lecture et de signatures : treize au total, réparties entre les villes citées (Ms. 3610, fol. 60v, fol. 64v, fol. 65v, fol. 67v). En outre, on notera l'insistance avec laquelle ces marques de lecture reviennent sur la valeur de l'écrit, notamment dans le deuxième poème de la planche 7<sup>96</sup>, dans lequel le scribe est instamment invité à ne pas dilapider sa plume pour écrire des futilités. Inscrit dans la culture arabo-musulmane, l'écrit, on le lit dans ces poèmes qui figurent dans les marges, demeure une des formes les plus hautes de la consignation du Savoir.

Il y a encore les signataires qui expriment en vers ce que leur inspire la lecture de tel ou tel passage de conte. Ainsi Muḥammad b. Maḥmūd, qui se déclare d'obédience šāfi'ite (planche 1), nous parle, dans ses premiers vers, des vertus d'aller au loin, en réalité de

93. Effectivement, on trouve trace de l'écriture de Galland dans le premier manuscrit : « Sur les feuillets du premier volume, nous pouvons voir des gloses en latin et en français à l'encre noire, de la fine écriture de Galland. Ce sont les traductions de certains mots, ce qui prouverait qu'il a préparé son édition d'après ce manuscrit », voir ELISSÉEF 1949, p. 56.

94. Rappelons que Galland qui maîtrisait l'arabe, se passionnait également pour le turc et le persan ; voir SIRONVAL 2005, p. 17. Aussi ELISSÉEF 1949, p. 12-14.

95. SIRONVAL 2005, p. 23-24.

96. Voir le poème *supra*, p. 14.

tenter l'expérience de l'étranger, et ensuite de la perfection en l'*adab*, nous rappelant que les structures mêmes de l'écriture d'*adab* sont orales. Les *Mille et Une Nuits* s'inscrivent-elles dans ce sillage ? Qu'ils soient antéislamiques ou post-islamiques, la poésie, les proverbes, les maximes, récits moraux, tout comme les hadiths<sup>97</sup> d'ailleurs et à certains égards le Coran<sup>98</sup>, ont été tardivement consignés. Comme dans toutes les langues, la pratique orale de la langue arabe précède de plusieurs siècles la codification syntaxique et grammaticale qui ne verra le jour qu'entre II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle de l'hégire<sup>99</sup>. De même les récits prophétiques (*qiṣaṣ al-anbiyā'*) ont été pour la plupart transmis oralement par des conteurs publics appelés *quṣṣāṣ* (sing. *qāṣṣ*), bien avant la mise en place d'une discipline d'exégèse fixée par écrit. C'est ainsi également que la chronique historique a référé aux *aḥbār*, récits oraux qui parvenaient jusqu'aux milieux du savoir, et que la littérature géographique s'est largement appuyée sur les relations de voyage. De ce point de vue, les *Mille et Une Nuits* semblent bien, elles aussi, s'inscrire dans cette lignée qui en fait une œuvre d'*adab*. À l'image de ces ouvrages d'*adab*, les *Nuits* sont composées de récits qui illustrent tantôt une maxime, une situation sociale ou historique, tantôt un choix d'ordre éthique, moral ou religieux. On ne saurait illustrer ces différents thèmes autrement que par les quelques notations, révélatrices de la familiarité qui existait alors entre les chrétiens d'Orient et la culture musulmane. Ces personnages citaient naturellement les formules coraniques, les plus usitées, ou respectaient les habitudes de langage. Pour n'en citer qu'un exemple éloquent, rappelons que Wahba le Melkite qualifiait la date accompagnant sa signature datée de 955 de l'H. (planche 10), comme étant celle de l'hégire sacrée. Dans la même planche, par deux fois, on retrouve cette autre formule « la Parole est l'attribut du Parlant », expression d'usage, relevons-le, dans la théologie musulmane orthodoxe, surtout dans le *kalām* aš'arite, ce qui pourrait être un clin d'œil du scribe pour traduire le lien indéfectible entre la formulation de chaque marque de lecture et son auteur. Or, cette expression ne se limite pas seulement au domaine religieux, eu égard au parallèle qu'elle établit symboliquement, entre la parole de Dieu, à travers Ses livres sacrés, et celle du conteur sur lequel les signataires appellent la bénédiction divine. Et ceci est suffisamment convaincant pour ce qui est de démontrer à quel point les signataires, en réalité, ne se satisfaisaient pas de faire des *Mille et Une Nuits* un livre d'*adab* tout court, encore moins une œuvre de qualité secondaire. Par le biais de la parole et de l'écriture, ils estimaient pouvoir élever ces contes au rang des œuvres

97. Sur les liens structurels entre littérature (poésie et prose) et domaines de savoir naissants (*maḡāzī*, grammaire, lexicographie, philologie) d'une part et la littérature des hadiths de l'autre, voir SCHOELER 2002.

98. La question des périodes premières auxquelles remonterait la consignation par écrit du Coran et du hadith, continue de diviser les spécialistes occidentaux dont les nombreuses études ont abouti à des conclusions aussi divergentes et contradictoires que les diverses informations fournies par l'historiographie musulmane. Pour d'amples développements concernant les théories en opposition sur la mise par écrit du Coran qui vont de l'époque du prophète jusqu'au III<sup>e</sup> siècle de l'hégire, voir l'excellente introduction de M.A. Amir-Moezzi au *Revelation and Falsification. The Kitāb al-qirā'āt of Aḥmad b. Muḥammad al-Sayyārī*, KOHLBERG et AMIR-MOEZZI (éd.) 2009, p. 3-12. Sur les différents auteurs dont les conclusions s'opposent les unes aux autres en ce qui concerne la datation de la mise par écrit du hadith, voir entre autres DAAÏF 2010, p. 208, n. 16.

99. À commencer par le fameux livre de grammaire, composé par Sībawayhi (m. vers 180/798), *Le livre (al-Kitāb)*, considéré par G. Schoeler le premier véritable livre dans l'ensemble des sciences arabo-islamiques, voir SCHOELER 2002, p. 94-97.

majeures, celles qui méritaient entièrement leur place à côté des livres révélés dont ils reflètent humainement les messages.

Les *Mille et Une Nuits* ne seraient-elles donc pas ce livre heureux, grâce auquel diverses cultures trouveraient un lieu commun d'entente ? Ces quelques inscriptions, d'une utilité précieuse pour compléter l'histoire du manuscrit Galland, témoignent, en outre, de l'accueil réservé aux *Nuits* par des lecteurs partageant, au travers des contes, une communauté d'expérience de la société des hommes. Ne serait-ce pas là en partie du moins, le secret partiel de la longévité extraordinaire des *Mille et Une Nuits* ? En ce cas, elles sont vraiment un livre béni de Dieu qui semble continuer à protéger leur parole, depuis plus de dix siècles, leur conférant ainsi cette étonnante pérennité à laquelle aspirent tous les auteurs et dont bénéficie paradoxalement ce livre sans auteur.

## BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

*Alf layla wa-layla*, al-Būlāq, Le Caire, 1835.

*Alf layla wa-layla*, éd. MACNAGHTEN, Calcutta, 1839-1842.

*Alf layla wa-layla*, 2 vol. (4 tomes), Le Caire, al-Maṭba'a wa-l-Maktaba al-Sa'īdiyya, 1354/1935 [version améliorée de l'édition de Būlāq de 1863/280].

Bağdādī (al-), al-Ḥaṭīb, *Tārīḥ Bağdād*, 8 vol., éd. B. A. MA'RŪF, Beyrouth, Dār al-ğarb al-islāmī, 1422/2001.

Bağdādī (al-), al-Ḥaṭīb, *Taqyīd al-'ilm*, éd. Y. AL-'UŠŠ, 2<sup>e</sup> éd., Beyrouth, Dār iḥyā' al-sunna, 1974.

Bağdādī (al-), al-Ḥaṭīb, *Kitāb al-Ġāmi' li-aḥlāq al-rāwī wa ādāb al-sāmi'*, éd. M. AL-ṬAḤḤĀN, al-Riyāḍ, Maktabat al-ma'ārif, 1403/[1982].

*Kitāb alf layla wa-layla, min uṣūlihi l-'arabiyya l-'ūlā, ḥaqqaqahu wa-qaddama lahu wa 'allaqa 'alayhi*, M. MAHDI (éd.), 3 vol., Leyde, Brill, 1984-1994.

Iṣfahānī [Aṣbhānī], (al-), Abū l-Farağ, K. *al-Ağānī. 'An ṭab'at Būlāq al-aṣliyya*, 11 vol. (20 tomes), Beyrouth, Ṣalāḥ Yūsuf al-Ḥalīl et Dār al-fikr li-l-ğamī', 1970/1390.

Maqqarī (al-), Aḥmad b. Muḥammad al-Tilimsānī, *Nafḥ al-ṭīb min ġuṣn al-Andalus al-raṭīb*, 8 vol., éd. Iḥsān 'Abbās, Dār Ṣādir, 1408/1988.

Qiftī (al-), 'Alī b. Yūsuf, *al-Muḥammadūn min al-šu'arā' wa-aš'āruhum*, éd. H. MU'AMMARI, al-Riyāḍ, Dār al-Yamāma, 1390/1970.

Rašīd (al-), Ş. *l'ārat al-kutub. Aḥkāmuhā wa-ādābuhā fī l-fiqh al-islāmī*, al-Riyāḍ, Dār al-Şumay'ī, 1420/[2000].

Şafwat, Z.A., *Ġamharat ḥuṭab al-'Arab fī 'uṣūr al-'arabiyya l-zāhira*, 3 vol., suivi de *Dayl al-Ġamhara*, Le Caire, Muṣṭafā l-Bābī l-Ḥalabī, 1933/1352.

Sayyārī (al-), Aḥmad b. Muḥammad, éd. E. KOHLBERG & M.A. AMIR-MOEZZI, *Revelation and Falsification. The Kitāb al-qirā'āt of al-Sayyārī Aḥmad b. Muḥammad* (« Texts and Studies on the Qur'ān », 4), Leyde/Boston, Brill, 2009.

Tasköprü-zāde, *Muḥtaşar fī Ṭabaqāt al-ḥanafīyya*, Maktabat Ḥudā Baḥş, Patna, (Inde), n° 2435.

Zirikī (al-), Ḥayr al-Dīn, *al-A'lām*, 11 vol., *al-Mustadrak* : vol. II, Beyrouth, s.d.

## ÉTUDES

ABBOTT, N., 1949 : « A ninth-century fragment of the "Thousand Nights", new light on the early history of the *Arabian Nights* », *JNES* VIII, p. 129-164.

ARBERRY, A.J., 1955-1966 : *A Handlist of the Arabic Manuscripts*, 8 vol., Dublin, Hodges, Figgis & Co., LTD.

- BAUDEN, F., WALLER R., *Le journal d'Antoine Galland (1646-1715) : La période parisienne. Vol. 1 : 1708-1709*, Louvain, Peeters, 2011.
- DAAÏF, L., 2010 : « Dévots et Renonçants. L'autre Catégorie de Forgeurs de Hadiths », *Arabica* 57, p. 201-250.
- ELISSÉEF, N., 1949 : *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits. Essai de classification*, Beyrouth, Institut Français de Damas.
- GALLAND, A., 1919 : *Journal parisien d'Antoine Galland (1708-1715)*, éd. OMONT H., Paris, Mémoire de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, t. XLVI.
- GARCIN, J.-Cl., à paraître : *Pour une lecture historique des Mille et Une Nuits. Essai sur l'édition de Bulaq (1835)*.
- GIMARET, D., 1988 : *Les noms divins en Islam*, Paris, Les éditions du Cerf.
- GOITEIN, S.D., 1958 : « The Oldest Documentary Evidence for the Title *Alf Laila wa Laila* », *JAOS* 78.
- GOURNAY, J.-F., 1991 : *Burton. Ambre et lumière de l'Orient*, Paris, Desclée de Brouwer, « Diwan ».
- GROHMANN, A., 1952 : *From the World of Arabic Papyri*, Le Caire, Al-Maaref Press.
- HOPKINS, S., 1984 : *Studies in the Grammar of Early Arabic*, Oxford University Press, New York.
- LARZUL, S., 1996 : *Les traductions françaises des Mille et Une Nuits. Études des versions Galland, Trebutien et Mardrus*, Paris, l'Harmattan.
- LENTIN, J., 2004 : « La langue des manuscrits de Galland et la typologie du Moyen Arabe », dans CHRAÏBI Abubakr (éd.), *Les Mille et Une Nuits en partage*, Paris, Sindbad-Actes Sud, p. 434-455.
- MASPÉRO, J., 1911 : « Un diplôme arabe-chrétien du XIII<sup>e</sup> siècle », *Annales des services des antiquités de l'Égypte* XI, Le Caire, p. 177-185.
- MIQUEL, A., 1977 : *Un conte des Mille et Une Nuits, Ajīb et Gharīb*, Paris, Flammarion.
- SAYYID, A.F., 2006 : « Muğalladān ġadīdān min nuṣḥat Kitāb al-Aġānī al-muṣawwara », *Annales Islamologiques* 40, p. 155-167.
- SIRONVAL, M., 2005 : *Album Mille et Une Nuits*, Paris, Gallimard, La Pléiade.
- SCHOELER, G., 2002 : *Écrire et transmettre dans les débuts de l'islam*, Paris, PUF.
- SUBLET, J., 1988 : « Les marges du manuscrit arabe, espace de la transmission orale », dans *Le Livre au Moyen Age*, GLÉNISSON (dir.), préface de Louis HOLTZ, Paris Presses du CNRS, p. 109-112.
- 1991 : *Le voile du nom, Essai sur le nom propre arabe*, Paris, PUF.
- 1996 : « Nom et Identité dans le Monde Musulman », dans *L'anthroponymie, document de l'histoire sociale des mondes méditerranéens médiévaux*, Actes du colloque international organisé par l'École française de Rome (6-8 octobre 1994), École française de Rome, Palais Farnèse, n° 226, p. 97-108.
- 2001 : « L'écriture dans les marges des manuscrits arabes », dans *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimedia*, Paris, Flammarion, p. 228-232.
- 2009 : « Documents arabes historiques et biographiques : notes sur les manuscrits conservés à la filmothèque de l'Institut de recherche et d'histoire des textes. Bibliothèques al-Awqāf et al-Āṭār de Baghdad », dans *Histoire, archéologies, littératures du monde musulman. Mélanges en l'honneur d'André Raymond*, réunis par ALLEAUME Gh., DENOIX S. et TUCHSHERER M., Le Caire, IFAO, p. 405-410.
- ZOTENBERG, M.H., 1887 : « Notice sur quelques manuscrits des Mille et Une Nuits et la traduction de Galland », dans *Notice et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. 28, Paris, Imprimerie nationale.

N° planche	N° marque	Nom des signataires	Confession	Lieu	Date	Conte	Mentions remarquables
(1)	(1)	Wahba b. Rizq Allāh b. Yūḥannā (Yuḥāyinā) b. al- Šayḥ al-Tāğ al- Naṣrānī al-Kātib	chrétien melkite	Hama	911/1505	Avant le début du récit cadre	« <i>naẓara</i> » « <i>faqīr</i> »
(1)	(2)	Yuḥāyinā b. Abī al-Farağ b. al-Šayḥ, Šalīḥān al-Kātib	chrétien melkite	Hama	[911]/1505	Avant le début du récit cadre	« <i>tāla'a</i> »
(1)	(3)	--	--	--	--	Avant le début du récit cadre	« <i>tāla'a</i> »
(1)	(4)	Muḥammad Aḥ[.]	musulman šāfi'īte	--	--	Avant le début du récit cadre	« <i>tāla'a</i> » Prière pour l'étranger, les prophètes et les messagers. Rappel en vers la perfection en l' <i>adab</i>
(1)	(5) (6)	--	--	--	--	Avant le début du récit cadre	« <i>tāla'a</i> »
(6)	(1)	Muḥammad b. Maḥmūd al-Ḥarīrī	šāfi'īte, de source aḥmadite [ḥanbalite]	Alep	1000/1591	Histoire du tailleur	« <i>tāla'a</i> » Bénédiction sur l'auteur « <i>présumé</i> » des <i>Nuits</i> , sur le scribe et tous les musulmans.
(6)	(2)	'Abd al-Bāqī al- 'Ağğāq	musulman	--	1014/1605	<i>Ibid.</i>	« <i>naẓara</i> ». Jeu de rimes avec le nom du personnage et le mot ' <i>Uššāq</i> . Allusion à une histoire d'amour. Poème en 2 vers
(7)	(1)	Barakāt b. Šayḥ Faẓl Allāh ( <i>sic</i> ) b. Ya'qūb b. Zurayq	melkite	Tripoli	1091/1680	histoire du barbier	« <i>tāla'a</i> »
(7)	(2)	al-Mamelouk Faḍl Allāh b. Ṭalabūh al-Naṣrānī	chrétien	--	--	<i>Ibid.</i>	« <i>tāla'a</i> »

(7)	(3) (4)	--	musulman	--	--	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> » <i>Basmala</i> entre les inscriptions. Plusieurs vers. Rappel des dangers qui guettent scribe et transmetteur.
(8)	(1)	'Ubayd Imru'u Qays [ibn] Dirham al-Kūmrūkūzī	musulman	--	--	<i>Ibid.</i>	« <i>naḡara</i> » <i>Insān</i> . A compris le contenu.
(9)	(1) (2) (3) (4)	--	musulman	--	--	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> »
(9)	(5)	--	[chrétien]	Tripoli	--	<i>Ibid.</i>	« <i>naḡara</i> »
(9)	(6)	Faraḡ	--	--	--		« <i>naḡara</i> »
(9)	(7)	Rizqa Allāh b. Yūḡannā b. Šayḡ al-Tāḡ al-Našrānī, le	melkite	[Hama]	943/1536	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> » Mention raturée.
(9)	(8)	Muḡammad [ ? ] b. Sayyid Šihāb al-Dīn al-Baḡdādī al-Ḥusaynī	musulman	--	1031/1621	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> »
(9)	(9)	Barakāt b. Šayḡ Faḡl Allāh	melkite	Tripoli	1091/1680	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> » Inscription raturée.
(9)	(10)	Wahba b. Rizqa Allāh	melkite	[Tripoli]	973/1566	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> » Inscription raturée
(9)	(11)	Sa'īd al-Dīn	musulman	--	--	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> »
(10)	(1)	Faraḡ	--	--	--	Nūr al-Dīn et Šams al-Nahār	« <i>naḡara</i> » (نظرة) <i>al-litāb al-mubarak</i>
(10)	(2)	Wahba b. Rizqa Allāh	melkite	Tripoli	955/1548	<i>Ibid.</i>	« <i>ṭāla'a</i> »
(10)	(3)	--	musulman	--	--	<i>Ibid.</i>	Prière avec les plus beaux noms de Dieu.



اللوحة ١ . المكتبة الوطنية بباريس ، رقم ٣٦٠٩ عربي ، او

Plate 1. Bibliothèque Nationale (Paris), MS. arabe 3609 fol. 1r



اللوحة 6 . المكتبة الوطنية بباريس ، رقم 3610 عربي ، 60 ظ  
 Plate 6. Bibliothèque Nationale (Paris), MS. arabe 3610, fol. 60v



اللوحة ٧ . المكتبة الوطنية بباريس ، رقم ٣٦١٠ عربي ، ٦٤

Plate 7. Bibliothèque Nationale (Paris), MS. arabe 3610, fol. 64v

جعل ذلك اللع سببا للحياة لانه قد قطع الدم عنه وراى احيى نفسه  
 مظا وعنه على الحركة فقام وسنى قلبا من الشرح أب وهو خائف  
 وخرج الى برافتى في الظلام حتى احتج في الدهليز الى الصبح فلما  
 كان باكرا النهار خرجت تلك العجوز المدعوته في طلب مسكنا  
 احذر مثله فخرج احيى في اثرها وهي لا تعلم فالى الممر في قلبك  
 يعالج نفسه شفا حتى تعافا وهو مع ذلك يتعاهد العجوز وينظر  
 اليها كل وقت وهي تاخذ واحد بعد واحد وتوديه الى عمل الدار  
 واخي لا ينطق بشي وانه لما رجعت اليه روحه وقوته عدل الى خرفة  
 فعمل منها كيتا وملاه رجاجا وادركه

3  
 ولصغر هذا الساب الخاؤون الامس الضعوف القوي لعمدة  
 غير اني تشر فيهم اللعور والدمج وفي مضمونه  
 واللعن والدم واللعن واللعن

قلم الرصاص  
 النسخ  
 الطبري وبلانام طبعه  
 1

2 يا ابا الابرار بالحسان والملك العجم  
 لير على سبها الابرار بحضاب العجم  
 ليل اوار الابرار

4 فريد ابينا ملا بطول  
 هذه قول دية  
 بارح

وادركه  
 وادركه هذا اذا الصبح مدع عن الحد فقال دار زاد باضاه، ارضت وبلغت  
 ماتت رهلا ما اصدتهم في السيلة القابلة الى الحشيت باقافي الملك  
 السيلة المايد والحمر في من حديث القليله ولبله فتمتة

اللوحة ٨ . المكتبة الوطنية بباريس ، رقم ٣٦١٠ عربي ، ٦٥ ظ  
 Plate 8. Bibliothèque Nationale (Paris), MS. arabe 3610, fol. 65v



اللوحة ٩ . المكتبة الوطنية بباريس ، رقم ٣٦١٠ عربي ، ٦٧ ظ

Plate 9. Bibliothèque Nationale (Paris), MS. arabe 3610, fol. 67v

